



Jun 2026

# RAPPORT SUR LA POLITIQUE MONETAIRE

## SOMMAIRE

<b>PREAMBULE</b>	<b>6</b>
<b>COMMUNIQUE DE PRESSE</b>	<b>7</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>8</b>
<b>I. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE, FINANCIER ET MONETAIRE INTERNATIONAL</b>	<b>12</b>
A. ACTIVITES ECONOMIQUES, EMPLOI ET PRIX	12
B. PRIX DES MATIERES PREMIERES	13
C. CONDITIONS MONETAIRES ET FINANCIERES	14
<b>II. EVOLUTION RECENTE DE L'ECONOMIE DE LA CEMAC</b>	<b>19</b>
A. INDICE COMPOSITE DES ACTIVITES ECONOMIQUES	19
B. INFLATION	20
C. RESERVES DE CHANGE	22
D. AVOIRS EXTERIEURS NETS DE LA BEAC	23
E. COMPETITIVITE-PRIX	24
<b>III. MONNAIE, LIQUIDITE ET MARCHE DES CAPITAUX DE LA CEMAC</b>	<b>26</b>
A. CONDITIONS MONETAIRES	26
B. SITUATION MONETAIRE	30
C. MARCHE DES TITRES PUBLICS	31
D. MARCHE FINANCIER	34
<b>IV. PERSPECTIVES MACROECONOMIQUES A COURT TERME DE LA CEMAC</b>	<b>35</b>
A. PREVISIONS AU DEUXIEME TRIMESTRE 2026	35
B. PREVISIONS DU CADRE MACROECONOMIQUE SUR L'ENSEMBLE DE L'ANNEE 2026	36
<b>V. PERSPECTIVES ECONOMIQUES A MOYEN TERME DE LA CEMAC</b>	<b>46</b>
A. HYPOTHESES SOUS-JACENTES ET PREVISIONS MACROECONOMIQUES	46
B. PREVISIONS A MOYEN TERME DE L'INFLATION ET DES RESERVES DE CHANGE	48
C. RISQUES INTERNES ET EXTERNES	50
D. ORIENTATION DE LA POLITIQUE MONETAIRE ET PROPOSITION DE DECISIONS	53
<b>ANNEXES</b>	<b>55</b>

## LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Taux de croissance de l'indice des cours des produits de base exportés par les pays de la CEMAC.....	14
Graphique 2 : Contributions à la croissance de l'indice des cours des produits de base exportés par la CEMAC.....	14
Graphique 3 : Évolution du cours de l'euro par rapport au Naira.....	18
Graphique 4 : Évolution du taux de change de l'euro vis-à-vis de certaines devises.....	18
Graphique 5 : Evolution de l'ICAE dans la CEMAC.....	19
Graphique 6 : Évolution de l'inflation dans la CEMAC.....	20
Graphique 7 : Evolution de l'inflation sous-jacente de la CEMAC.....	21
Graphique 8 : Réserves de change de la BEAC et taux de couverture extérieure de la monnaie.....	23
Graphique 9 : Évolution des avoirs extérieurs nets de la BEAC.....	24
Graphique 10 : Taux de croissance du TCER et du TCEN.....	24
Graphique 11 : Taux de croissance du TCER et du TCEN des exportations.....	25
Graphique 12 : Taux de croissance du TCER et du TCEN des importations.....	25
Graphique 13 : Evolution des réserves et opérations de refinancement du système bancaire.....	27
Graphique 14 : Evolution mensuelle de l'encours des transactions interbancaires.....	28
Graphique 15 : Evolution des taux du marché monétaire.....	28
Graphique 16 : TEG et Taux nominaux par type de clientèle au premier trimestre 2026.....	29
Graphique 17 : Taux débiteurs par pays au premier trimestre 2026.....	30
Graphique 18: Contributions des composantes à l'évolution de M2.....	31
Graphique 19: Contributions des crédits par maturité à l'évolution des crédits à l'économie.....	31
Graphique 20 : Evolution de l'encours des valeurs du Trésor de la CEMAC.....	33
Graphique 21 : Evolution des taux moyens pondérés des émissions de BTA et OTA depuis 2013.....	33
Graphique 22 : Evolution projetée de l'ICAE CEMAC en glissement annuel.....	35
Graphique 23 : Evolution projetée de l'écart de production dans la CEMAC.....	47
Graphique 25 : Prévisions de l'inflation en moyenne annuelle à l'horizon du quatrième trimestre 2027.....	49
Graphique 26 : Prévisions des réserves de change et des avoirs extérieurs nets de la BEAC.....	50
Graphique 27 : Prévisions des réserves de change en mois d'importations des biens.....	50
Graphique 28 : Prévisions des réserves de change en taux de couverture extérieure de la monnaie.....	50

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Principaux indicateurs de l'environnement international.....	12
Tableau 2: Taux directeurs des Banques Centrales des principaux pays industrialisés et en développement.....	17
Tableau 3: Répartition de l'encours des titres par type de détenteur final au 31 mars 2026.....	33

## LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Conditions d'intervention de la BEAC .....	55
Annexe 2 : Evolution des taux de la BCE et de la BEAC .....	56
Annexe 3 : Courbes des taux de rendement des titres publics de décembre 2025 .....	57

## LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS UTILISES

BCE	: Banque Centrale Européenne
BCEAO	: Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BCC	: Banque Centrale du Congo
BCN	: Banque Centrale du Nigeria
BdC	: Banque du Canada
BEAC	: Banque des Etats de l'Afrique Centrale
BoE	: <i>Bank of England</i>
BoJ	: <i>Bank of Japan</i>
BTA	: Bons du Trésor Assimilables
BTP	: Bâtiments et Travaux Publics
CEMAC	: Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CMM	: Comité du Marché Monétaire
CPM	: Comité de Politique Monétaire
DCU	: Dépositaire Central Unique
EMF	: Etablissement de microfinance
FALB	: Facteurs Autonomes de la Liquidité Bancaire
FCFA	: Franc de la Coopération Financière en Afrique Centrale
FED	: <i>Federal Reserve System</i>
FMI	: Fonds Monétaire International
FOMC	: <i>Federal Open-Market Committee</i>
ICAE	: Indice Composite des Activités Economiques
ICCPB	: Indice Composite des Cours des Produits de Base
ICMF	: Indice des Conditions Monétaires et Financières
IPC	: Indice des Prix à la Consommation
OCDE	: Organisation de Coopération et de Développement Économiques
OTA	: Obligations du Trésor Assimilables
PBoC	: <i>People's Bank of China</i>
PEM	: Perspectives Economiques Mondiales
PIB	: Produit Intérieur Brut
SARB	: <i>South African Reserve Bank</i>
SDM	: Salle des Marchés
SESAME	: Système d'Evaluation et de Supervision des Activités de Microfinance
SVT	: Spécialiste en Valeur du Trésor
TCE	: Taux de Couverture Extérieure de la Monnaie
TCEN	: Taux de Change Effectif Nominal
TCER	: Taux de Change Effectif Réel
TIAO	: Taux d'Intérêt des Appels d'Offres
TIMP	: Taux d'Intérêt Interbancaire Moyen Pondéré
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine

## PREAMBULE

### Stratégie de politique monétaire

Conformément à l'article 1<sup>er</sup> de ses Statuts, alinéa 2, la Banque Centrale émet la monnaie de l'Union Monétaire et en garantit la stabilité. Cette mission est déclinée stratégiquement en un objectif dual tant au plan interne qu'au plan externe. Au plan interne, elle consiste en une quête de la stabilité des prix à moyen terme. Au plan externe, elle vise une couverture suffisante à chaque instant des engagements à vue de la Banque Centrale par les disponibilités extérieures de la BEAC.

Du point de vue opérationnel, la stabilité monétaire est assurée, au plan interne, lorsque le taux d'inflation en moyenne annuelle est inférieur ou égal à 3 %, et au plan externe, quand le niveau des avoirs extérieurs bruts représente près de 60 % des engagements à vue de la BEAC et équivalant à au moins trois (03 mois) d'importations des biens et services et du service de la dette extérieure.

Pour atteindre son objectif, l'approche retenue par la BEAC consiste à intervenir sur le marché monétaire via les opérations d'*open market*, soit en ponctionnant, soit en injectant de la liquidité centrale, afin de piloter le Taux Interbancaire Moyen Pondéré (TIMP) du marché monétaire autour du Taux d'Intérêt des Appels d'Offres (TIAO), qui est son principal taux directeur. Ce pilotage se fait à l'intérieur d'un corridor constitué par le Taux de la Facilité de Prêt Marginal (taux plafond) et le Taux de la Facilité de Dépôt (taux plancher). Cette démarche se traduit par des interventions hebdomadaires d'appel d'offres, renforcées si nécessaire par d'autres instruments au titre d'apports supplémentaires ou de retraits de liquidités.

Pour évaluer les risques pesant sur la stabilité monétaire et décider d'une orientation spécifique de son action, la BEAC a adopté une démarche basée sur trois principaux axes :

- (i) ***l'analyse économique*** : elle s'appuie sur divers outils d'analyse conjoncturelle, des enquêtes et sondages, un cadrage macroéconomique cohérent et des modèles macroéconométriques permettant de faire des analyses, des projections macroéconomiques à court et à moyen termes, des simulations de politique économique, etc. Cette analyse repose également sur le principe de dérivation de l'instrument de référence (TIAO), en fonction des préférences des autorités (pondérations de l'inflation et du taux de couverture extérieure) et d'une règle optimale à l'échelle de la CEMAC de type « Taylor augmentée » ;

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) a tenu sa deuxième session ordinaire de l'année, le lundi 29 juin 2026 à Yaoundé (République du Cameroun), sous la présidence de Monsieur Yvon SANA BANGUI, Gouverneur de la BEAC, son Président statutaire.

Au cours de cette session, les membres du CPM ont examiné les perspectives macroéconomiques internationales et sous-régionales.

Au niveau international, suivant la mise à jour d'avril 2026 de ses Perspectives de l'économie mondiale, le Fonds monétaire international (FMI) prévoit une croissance économique mondiale revenant à 3,1 % en 2026, contre 3,4 % en 2025, en raison notamment des tensions géopolitiques.

Au niveau de la CEMAC, les prévisions des Services de la BEAC de mai 2026, pour l'année 2026, tablent sur : i) un taux de croissance à 3,2 %, contre 3,4 % en 2025 ; ii) une progression du niveau général des prix contenue sous la norme communautaire, avec un taux d'inflation en moyenne annuelle qui se situerait à 2,4 %, contre 2,1 % en 2025 ; iii) un repli du déficit du solde budgétaire, base engagements, hors dons de 3,7 % du PIB en 2025 à 1,9 % du PIB en 2026 ; et iv) un déficit du compte courant, dons officiels compris, à 2,9 % du PIB en 2026, contre 4,0 % du PIB en 2025. Au 31 décembre 2026, la masse monétaire devrait augmenter de 13,1 % et les réserves de change en mois d'importation de biens et services représenteraient 4,72 mois, après 4,12 mois en 2025. Enfin, le taux de couverture extérieure de la monnaie s'établirait à 70,7 %, après 65,2 % en 2025.

2

En définitive, le Comité de Politique Monétaire a décidé d'abaisser :

- ✓ le Taux d'intérêt des Appels d'Offres de 4,75 % à 4,50 % ;
- ✓ le Taux de la facilité de prêt marginal de 6,25 % à 5,75 % ; et
- ✓ les coefficients des réserves obligatoires de 7,00 % à 6,50 % sur les exigibilités à vue et de 4,50 % à 4,00 % sur les exigibilités à terme.

En revanche, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir le Taux de la facilité de dépôt à 0,00 %./-

Fait à Yaoundé, le 29 juin 2026



Le Président du Comité de Politique Monétaire,

Yvon SANA BANGUI

## VUE D'ENSEMBLE

L'activité économique mondiale fait face à une persistance des incertitudes suite aux tensions géopolitiques au Moyen-Orient, dans les caraïbes et en Europe de l'Est, toutes choses qui assombrissent les perspectives de croissance pour l'année 2026. Ainsi, selon les Perspectives de l'économie mondiale (PEM) publiées par le Fonds monétaire international (FMI) en avril 2026, la croissance économique mondiale devrait légèrement fléchir à 3,1 % en 2026, après 3,4 % en 2025. Par conséquent, le volume des transactions commerciales mondiales devrait également en pâtir, revenant à 2,8 % en 2026, après un rythme plus soutenu à 5,1 % en 2025.

Sur le **front des prix**, l'inflation mondiale devrait remonter face à une résurgence des pressions sur les prix des matières premières et du fret maritime, engendrée par les tensions géopolitiques au Moyen-Orient. En conséquence, selon les prévisions du FMI d'avril 2026, le taux d'inflation mondial devrait remonter à 4,4 % en 2026, après 4,1 % en 2025.

Sur le **marché des produits de base**, dans le contexte de tension, l'indice composite des cours des produits de base (ICCPB) exportés par les pays de la CEMAC, en glissement trimestriel, a progressé de 0,7 % au premier trimestre 2026, après un repli de 9,8 % au quatrième trimestre 2025, en raison de la forte hausse des cours des produits énergétiques (+ 23 %) non contrebalancée suffisamment par le repli des prix des produits non énergétiques (-15,4 %).

**Concernant les conditions monétaires et financières**, dans les principaux pays avancés et émergents, la plupart des banques centrales ont adopté une approche prudente, privilégiant le statu quo, sauf la BCE qui a relevé ses taux directeurs. En Afrique Subsaharienne, à l'exception de la *South African Reserve Bank* (SARB), les banques centrales ont poursuivi une orientation accommodante de leur politique monétaire.

Au niveau du **marché des changes**, au premier trimestre 2026, le taux de change effectif nominal de l'euro, mesuré par rapport aux devises des 42 principaux partenaires commerciaux de la Zone Euro, a enregistré une baisse de 0,48 %, contre une progression de 0,13 % au dernier trimestre 2025.

Au niveau de la CEMAC, l'**Indice Composite des Activités Economiques (ICAE)** a progressé de 4,9 % en glissement annuel, comme au trimestre précédent, mais en net ralentissement par rapport au premier trimestre 2025 (9,0 %). Ce tassement s'explique par une moindre impulsion du secteur public, et ce malgré le dynamisme du secteur privé.

Sur le **front des prix**, l'inflation dans la CEMAC est restée sous la norme communautaire de 3 %, revenant de 4,0 % en mars 2025 à 1,4 % en mars 2026 (après 2,0 % en décembre 2025). En glissement annuel, le taux d'inflation a reculé à 1,0 % en mars 2026, contre 3,1 % un an auparavant, mais en légère hausse par rapport à 0,6 % en décembre 2025. Sur le plan externe, la dynamique de l'inflation importée a découlé de la baisse des prix de l'énergie qui

s'est poursuivie jusqu'en février 2026, ainsi que de celle des produits alimentaires mondiaux. Au plan interne, la décélération de l'inflation s'explique par la poursuite des bonnes campagnes agricoles au Cameroun et au Tchad pour les cultures vivrières, conjuguée avec le maintien des mesures de lutte contre la vie chère et la poursuite du gel des prix à la pompe dans la plupart des pays de la CEMAC. Pour sa part, l'inflation sous-jacente, en glissement annuel est revenue à 0,9 %, contre 2,3 % en mars 2025. Cette évolution traduit l'absence de tensions sur la demande intérieure et montre que les effets de second tour des chocs passés (énergie, fret) sont désormais bien absorbés.

À fin avril 2026, **les réserves de change de la BEAC** se sont élevées à 7 248 milliards, en baisse de 1,6 % en glissement annuel. Cette évolution résulte principalement de la forte demande de devises liée aux importations de biens d'équipement, de produits énergétiques et alimentaires, ainsi qu'aux transferts effectués par les entreprises et les Etats de la Sous-région au titre du service de la dette extérieure. Dans ce contexte, le taux de centralisation des réserves de change s'est établi à 73,93 %, contre 69,19 % un an auparavant.

S'agissant du système bancaire, l'excédent de **trésorerie des banques de la CEMAC** est ressorti à 7 737 milliards (27 % du total du bilan) au 31 mars 2026. Pour sa part, la qualité du portefeuille de crédits des banques de la CEMAC s'est améliorée de 1,8 point de pourcentage sur un an, avec un taux des créances en souffrance revenu à 15,68 % des crédits bruts, contre 17,45 % l'année précédente.

Sur la période allant de février à mai 2026, la dynamique du **marché monétaire** a été marquée par une augmentation des activités sur les différents compartiments.

Sur le *compartiment des interventions de la Banque Centrale*, l'encours moyen mensuel des injections dans le système bancaire a baissé de 20,4 % à 1 790,2 milliards entre février et mai 2026, dans un contexte de progression (3,0 % à 1 882,6 milliards) des réserves brutes des banques.

Pour ce qui est du *compartiment interbancaire*, il a été observé entre février et mai 2026 i) une augmentation de l'encours des opérations de prêt de 624,3 milliards en février 2026 (dont 458,9 milliards d'opérations de pension-livrée et 165,4 milliards d'opérations en blanc) à 700,7 milliards en mai 2026 (dont 518,2 milliards d'opérations de pension-livrée et 182,5 milliards d'opérations en blanc) ; ii) un recul du Taux d'Intérêt Interbancaire Moyen Pondéré (TIMP) à 7 jours des opérations en blanc de 6,75 % à 6,53 % et de celui des opérations de pension-livrée de 6,17 % à 6,12 % ; et iii) un nombre de participants au réseau interbancaire demeuré constant à 34 sur la période sous revue, avec un volume global de 322 opérations, pour un montant de 1 752,9 milliards, en mai 2026, contre 239 opérations recensées trois mois plus tôt, pour un montant total de 1 161,8 milliards.

Par ailleurs, *les activités boursières sous-régionales*, entre mars 2025 et mars 2026, se sont traduites par la baisse de la capitalisation boursière de l'ensemble des titres cotés, la diminution des volumes et des valeurs pour les opérations franco et l'augmentation des

nantissements. En effet, la capitalisation boursière de l'ensemble des titres cotés a reculé de 8,8 % à 1 582,7 milliards en mars 2026, contre 1 736,3 milliards un an auparavant.

Concernant les conditions de financement du système bancaire, le coût des crédits accordés par les établissements de crédit de la CEMAC à fin mars 2026 est ressorti globalement à la hausse, comparé à son niveau à fin décembre 2025. En effet, le taux effectif global moyen des crédits s'est établi à 12,38 % au premier trimestre 2026, contre 10,91 % au trimestre précédent. Dans la même dynamique, le taux nominal moyen des crédits est ressorti à 9,01 % au premier trimestre 2026 contre 8,38 % au quatrième trimestre 2025.

**Pour l'année 2026**, le cadrage macroéconomique mis à jour en mai 2026 par les Services de la BEAC met en exergue: *i)* une croissance sous-régionale à 3,2 % en 2026, contre 3,4 % en 2025, dans un contexte d'amélioration des termes de l'échange de 15,4 % en 2026, après une détérioration de 10,1 % en 2025 ; *ii)* des pressions inflationnistes contenues, avec un taux d'inflation qui ressortirait à 2,4 %, au-dessous du seuil communautaire de 3 % ; *iii)* une réduction du déficit du solde budgétaire, base engagements, hors dons à 1,9 % du PIB en 2026 ; et *iv)* une amélioration du solde du compte courant, dons officiels compris, à -2,9 % du PIB. La masse monétaire devrait quant à elle augmenter de 13,1 % à 25 633,3 milliards. En ce qui concerne les réserves de change, elles progresseraient de 25,0 % atteignant 7 962,3 milliards au 31 décembre 2026, ce niveau correspondrait à un taux de couverture extérieure de la monnaie de 70,7 %. En mois d'importations de biens et services, les réserves de change permettraient de couvrir environ 4,72 mois.

**A moyen terme**, les projections des Services de la BEAC mettent en exergue une période de consolidation de l'activité économique dans la CEMAC entre 2027-2029, avec un taux de croissance du PIB réel projeté à 3,6 % en moyenne annuelle. Cette croissance économique s'appuierait sur une diversification progressive de son secteur extractif et sur l'amorce de sa transformation locale, réduisant ainsi sa vulnérabilité historique aux chocs externes, notamment face à l'instabilité géopolitique actuelle. L'inflation moyenne demeurerait au-dessous de la cible communautaire de 3 %, mais révisée légèrement à la hausse par rapport aux prévisions de décembre 2025, à 2,4 % en 2026, 3,0 % en 2027, 2,7 % en 2028 (après 2,1 % en 2025). Par ailleurs, le taux de couverture extérieure de la monnaie et les réserves de change, exprimées en mois d'importations des biens et services, se situeraient respectivement en moyenne annuelle à 75,0 % et 5,45 mois sur la période considérée.

Les **autres comptes macroéconomiques** présenteraient des évolutions différenciées à moyen terme comme suit : *i)* le déficit du solde budgétaire, base engagement hors dons, se réduirait progressivement de 1,9 % du PIB en 2027 à 1,3 % du PIB en 2028, puis à 0,5 % du PIB en 2029 ; *ii)* le déficit du solde extérieur courant, dons officiels inclus, se maintiendrait en moyenne autour de 3,6 % du PIB sur la période 2027-2029 ; et *iii)* plusieurs agrégats monétaires progresseraient entre 2027 et 2029, avec des taux de croissance annuelle moyens de 6,2 % pour la masse monétaire, 20,0 % pour les avoirs extérieurs nets du système monétaire et 6,7 % pour les crédits à l'économie.

Eu égard à ce qui précède, l'orientation de la politique monétaire pour le troisième trimestre 2026 s'inscrit dans un contexte au niveau international, marqué par des tensions géopolitiques (guerre au Moyen-Orient, guerre Russo-Ukrainienne, guerre commerciale entre les Etats-Unis et la Chine, etc.). Toutefois, le récent accord de paix entre les Etats-Unis et l'Iran, qui s'est déjà traduit par une levée du blocus américain sur le détroit d'Ormuz, devrait apporter du répit à l'économie mondiale. Au niveau sous-régional, la CEMAC observerait à moyen terme, une stabilité monétaire, avec au plan externe, une trajectoire bien orientée des réserves de change et du taux de couverture extérieure de la monnaie et, au plan interne, une inflation qui se maintiendrait en-dessous de la norme communautaire. Cependant, la croissance sous-régionale devrait ralentir en 2027, malgré la remarquable résilience des économies de la CEMAC. Par ailleurs, les coûts de financement dans la Sous-région demeurent très élevés, ce qui a pour effet de limiter voire restreindre l'accès au financement pour de nombreuses entreprises et réduire significativement la rentabilité de certains investissements.

Par conséquent, le Comité de Politique Monétaire a décidé d'abaisser le Taux d'Intérêt des Appels d'Offres à 4,50 % au lieu de 4,75 % et le Taux de la facilité de prêt marginal à 5,75 % au lieu de 6,25 %. Les coefficients des réserves obligatoires reviennent à 6,50 %, après 7,00 % sur les exigibilités à vue et à 4,00 %, après de 4,50 % sur les exigibilités à terme. En revanche, il a décidé de maintenir le Taux de la facilité de dépôt à 0,00 %. La BEAC reste toutefois vigilante aux évolutions exogènes qui pourraient impacter négativement ses trajectoires prévisionnelles du cadre macroéconomique et se tient prête à adopter une orientation appropriée si nécessaire dans le futur.

## I. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE, FINANCIER ET MONETAIRE INTERNATIONAL

### A. ACTIVITES ECONOMIQUES, EMPLOI ET PRIX

L'activité économique mondiale fait face à nombre d'incertitudes suite au déclenchement du conflit au Moyen-Orient intervenu depuis le 28 février 2026, ce qui ternit les perspectives de croissance

économique mondiale pour l'année 2026. Ainsi, selon les Perspectives de l'économie mondiale du FMI publiées en avril 2026, la croissance économique mondiale devrait légèrement fléchir à 3,1 % en 2026, après 3,4 % en 2025.

Tableau 1: Principaux indicateurs de l'environnement international

INDICATEURS (en %, sauf indication contraire)	2025	2026	2027
<b>Taux de croissance</b>			
<b>Economie mondiale</b>	<b>3,4</b>	<b>3,1</b>	<b>3,2</b>
<b>Pays avancés</b>	<b>1,9</b>	<b>1,8</b>	<b>1,7</b>
Etats-Unis	2,1	2,3	2,1
Zone Euro	1,4	1,1	1,2
<b>Pays émergents et en développement</b>	<b>4,4</b>	<b>3,9</b>	<b>4,2</b>
Chine	5,0	4,4	4,0
Inde	7,6	6,5	6,5
Russie	1,0	1,1	1,1
<b>Afrique Sub-saharienne</b>	<b>4,5</b>	<b>4,3</b>	<b>4,4</b>
Nigeria	4,0	4,1	4,3
Afrique du Sud	1,1	1,0	1,3
<b>Taux de croissance du commerce mondial</b>	<b>5,1</b>	<b>2,8</b>	<b>3,8</b>
<b>Prix du baril de pétrole<sup>1</sup> (dollar/baril)</b>	<b>67,74</b>	<b>82,22</b>	<b>75,97</b>
<b>Taux d'inflation</b>			
<b>Monde</b>	<b>4,1</b>	<b>4,4</b>	<b>3,7</b>
Pays avancés	2,5	2,8	2,2
Pays émergents et en développement	5,2	5,5	4,6
Pays d'Afrique subsaharienne	12,5	8,8	8,8

**Source :** Perspectives de l'Economie Mondiale du FMI (mises à jour d'avril 2026)

Par espace géographique, le taux de croissance dans les *économies avancées* devrait se fixer à 1,8 % en 2026, après 1,9 % en 2025. Dans les *pays émergents et en développement*, la croissance s'établirait à 3,9 % en 2026, après 4,4 % en 2025. En *Afrique subsaharienne*, le PIB réel devrait croître de 4,3 % en 2026, après 4,5 % en 2025, en raison notamment des effets de l'augmentation des coûts du fret maritime et

de l'assurance, des engrais et du baril de pétrole au niveau mondial.

Par conséquent, la dynamique du commerce mondial en 2026 devrait également pâtir du conflit au Moyen-Orient, après avoir enregistré de bonnes performances à fin 2025, en lien avec les investissements dans les nouvelles technologies. En effet, selon le FMI, le

<sup>1</sup> Le cours du pétrole est basé sur la moyenne des cours le Brent du Royaume-Uni, le Dubaï et le WTI.

volume des échanges mondiaux de biens et services devrait ressortir à 2,8 % en 2026, après 5,1 % en 2025. Ce ralentissement est principalement attribuable : i) aux ajustements des politiques commerciales, ii) aux tensions géopolitiques (guerre au Moyen-Orient, guerre commerciale entre les Etats-Unis et la Chine), et iii) à un rééquilibrage des flux mondiaux<sup>2</sup>.

Sur le front des **prix**, en 2026, l'inflation globale devrait remonter, marquant ainsi la fin de la période de désinflation observée au niveau mondiale, entre 2023 et 2025. En effet, les tensions géopolitiques au Moyen-Orient ont fait apparaître une résurgence des pressions sur les prix des matières premières et le coût du fret maritime. En conséquence, selon les prévisions du FMI d'avril 2026, le taux d'inflation mondial devrait remonter à 4,4 % en 2026, après 4,1 % en 2025. *Dans les pays avancés*, il passerait de 2,5 % en 2025 à 2,8 % en 2026. *S'agissant des pays émergents et des pays en développement*, il augmenterait de 5,2 % en 2025 à 5,5 % en 2026. En revanche, en *Afrique subsaharienne*, l'inflation reviendrait de 12,5 % en 2025 à 8,8 % en 2026, en relation avec les bonnes campagnes agricoles et la bonne pluviosité.

## B. PRIX DES MATIERES PREMIERES

Au premier trimestre 2026, les cours mondiaux des principales matières premières exportées par la CEMAC ont montré des évolutions disparates selon les catégories de produits d'exportation. Globalement, l'Indice composite des Cours des Produits de base (ICCPB) a progressé par rapport au trimestre

passé, marquant ainsi une rupture avec la tendance baissière amorcée au deuxième trimestre 2025. Ce redressement s'explique par la conjonction des tensions géopolitiques persistantes et des contraintes structurelles pesant sur l'offre mondiale de ces produits.

En effet, l'ICCPB a affiché une progression de 0,7 % au premier trimestre 2026, après le repli de 9,8 % au quatrième trimestre 2025.

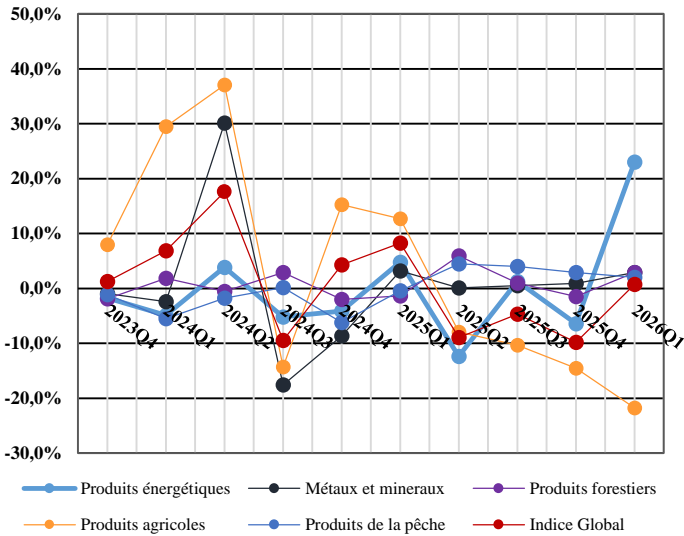
Par composante, les cours des produits énergétiques ont augmenté de 23,0 % au premier trimestre 2026, après une baisse de 1,3 % au trimestre précédent, grâce à la hausse du cours du baril de pétrole et du gaz naturel. Pour sa part, l'indice des cours des produits de base, hors produits énergétiques s'est replié de 15,4 % au cours du trimestre sous revue, après une baisse de 11,3 % au trimestre passé, principalement du fait du recul des prix sur les marchés des produits agricoles (- 21,8 %, après une baisse de 14,5 % au quatrième trimestre 2025). Par contre, il a été observé une hausse des cours sur les marchés des produits forestiers (+2,9 %, après 1,5 % au trimestre passé), des métaux et minerais (+2,9 %, après + 0,9 % au trimestre précédent), et des produits de la pêche (+2,1 %, après + 2,9 % trois mois plus tôt).

En termes de contribution, la dynamique de l'indice global des cours des produits de base exportés par les pays de la CEMAC a été dominée par l'évolution des prix des produits énergétiques (10,3 points), tandis que les produits non énergétiques ont contribué à hauteur de - 9,6 points.

<sup>2</sup> C'est la transition structurelle des échanges internationaux, passant d'une mondialisation centralisée à un système multipolaire. Il se caractérise par la

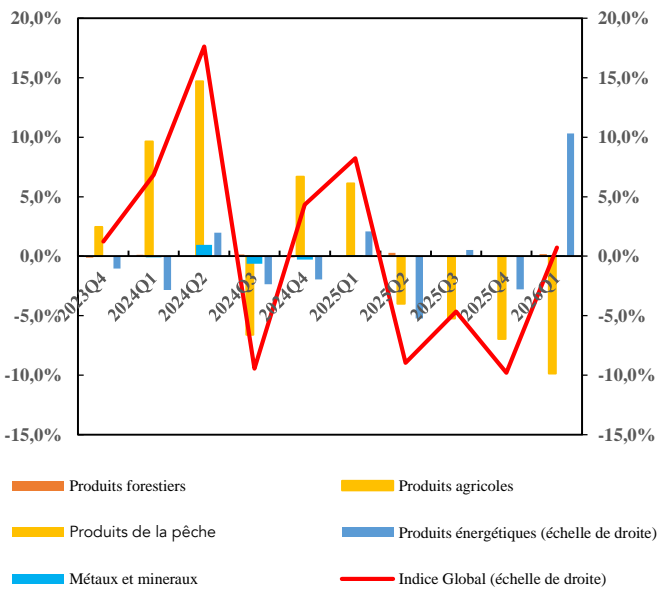
relocalisation d'activités, la sécurisation des chaînes d'approvisionnement (*friendshoring*) et la montée des blocs régionaux face aux tensions géopolitiques.

**Graphique 1 :** Taux de croissance de l'indice des cours des produits de base exportés par les pays de la CEMAC



Source : BEAC

**Graphique 2 :** Contributions à la croissance de l'indice des cours des produits de base exportés par la CEMAC



Source : BEAC

## C. CONDITIONS MONÉTAIRES ET FINANCIÈRES

Dans les principaux pays avancés et émergents, les Banques Centrales ont adopté une approche prudente de leurs politiques monétaires, privilégiant le maintien de leurs taux directeurs, encouragée par la forte incertitude liée à l'issue et à la durée de la crise au Moyen-Orient, exceptée la BCE qui a relevé ses principaux taux directeurs.

Au Royaume-Uni, le Comité de Politique Monétaire de la *Bank of England* (BoE), lors de sa réunion du 18 juin 2026, a décidé de laisser inchangé son taux directeur à 3,75 %, après une baisse de 25 points de base en décembre 2025. Par ailleurs, la BoE a affirmé être attentive à l'évolution de la situation économique et se tenir prête à ajuster sa politique monétaire si nécessaire pour garantir la stabilité des prix à moyen terme.

Dans la zone euro, le Conseil des Gouverneurs de la Banque Centrale Européenne (BCE) a décidé, lors de sa réunion du 11 juin 2026, d'augmenter ses trois taux d'intérêt directeurs de 25 points de base à compter du 17 juin 2026. En conséquence, le taux de la facilité de dépôt est relevé à 2,25 %, celui des opérations principales de refinancement à 2,40 %, et celui de la facilité de prêt marginal à 2,65 %. Le Conseil justifie ce durcissement par la nécessité d'assurer la maîtrise de l'inflation à moyen terme, face aux pressions générées par la guerre au Moyen-Orient sur les prix de l'énergie. Par ailleurs, la réduction de ses portefeuilles d'actifs se poursuit : les portefeuilles du programme d'achats d'actifs (*asset purchase programme, APP*) et

du programme d'achats d'urgence face à la pandémie (*pandemic emergency purchase programme, PEPP*) continuent de se contracter à un rythme mesuré et prévisible. L'Eurosystème ne réinvestit plus les remboursements au titre du principal des titres arrivant à échéance.

La Banque du Japon (Bank of Japan ou BoJ) a décidé, lors de la réunion du Comité de Politique Monétaire des 15 et 16 juin 2026, de relever son taux directeur 25 points de base à 1,0 %. Cette décision vise à contrer une inflation persistante et stabiliser le Yen, qui s'est fortement déprécié face au Dollar américaine.

Au Canada, le Conseil de la Banque du Canada (BdC) a décidé, à l'issue de sa réunion du 10 juin 2026, de maintenir son taux cible du financement à un jour à 2,25 %. Le taux officiel d'escompte reste à 2,5 %, et le taux de rémunération des dépôts, à 2,20 %. La BdC souligne que, malgré une inflation maîtrisée autour de 2 %, la contraction de l'activité économique au premier trimestre, conjuguée aux incertitudes commerciales persistantes et aux pressions à court terme sur les prix de l'énergie, justifie le maintien de conditions monétaires stables. Le Conseil demeure en alerte et se tient également prêt à réagir en fonction de l'évolution des risques liés à l'inflation ou à la croissance économique.

Aux États-Unis, la *Federal Open Market Committee* (FOMC), lors de sa réunion tenue les 18 et 19 juin 2026, a décidé de maintenir inchangée la fourchette cible de ses taux directeurs à 3,50 % - 3,75 %. Cette décision s'inscrit dans un contexte où l'activité économique continue reste solide, en dépit du niveau relativement élevé de l'inflation, en lien avec

la hausse des prix mondiaux de l'énergie. Le Comité reste attentif aux risques pesant sur son double objectif de plein emploi et de stabilité des prix. Il souligne par ailleurs qu'il évaluera la dynamique macroéconomique ainsi que l'évolution des incertitudes liées au contexte international pour déterminer tout ajustement futur de sa politique monétaire.

En Chine, la *People's Bank of China* (PBOC), lors de la réunion du 20 mai 2026, le Comité de politique monétaire a décidé de maintenir inchangés ses principaux taux directeurs, dans le but de soutenir la reprise économique tout en gérant les risques liés à la dette immobilière. Ainsi, le *Loan Prime Rate* (LPR) à un an (01) qui constitue la référence des taux les plus avantageux que les banques peuvent offrir aux entreprises et aux ménages, est maintenu à 3,45 %. Le LPR à cinq (05) ans, la référence pour les prêts hypothécaires, est demeuré à 3,95 %. Par ailleurs, la PBOC continue de privilégier des mesures de soutien ciblées, notamment par une gestion flexible de la liquidité bancaire et le maintien d'un taux de réserve obligatoire approprié, afin de stimuler la consommation et de soutenir la demande intérieure.

En Afrique Subsaharienne, depuis le début de l'année 2026, les politiques monétaires se sont caractérisées par un statu quo, à l'exception de la *South African Reserve Bank* (SARB) qui a relevé son taux directeur et la Banque Centrale du Congo (BCC) qui a abaissé son principal taux directeur. En effet, les décisions de politique monétaire des principales banques centrales ont été orientées par les objectifs de soutien à une croissance économique fragile.

En République Démocratique du Congo, le 09 avril 2026, la Banque Centrale du Congo (BCC) a décidé d'abaisser de 150 points de base son principal taux directeur, le faisant revenir de 15,0 % à 13,5 %. Le taux de la facilité de prêt marginal est ramené de 19,0 % à 17,5 %. Cette décision s'explique par un contexte macroéconomique marqué par une décélération de l'inflation, qui s'est établie à un rythme annualisé de 2,24 %. Pour leur part, les coefficients de réserves obligatoires pour les dépôts à vue et à terme en monnaie nationale restent inchangés à 10,5 % et 0,00 % respectivement, et ceux appliqués aux dépôts à vue et à terme en devises sont maintenus à 11,5 % et 10,5 % respectivement. Par ailleurs, dans le cadre de l'amélioration de la gestion de la liquidité bancaire, le Comité de la BCC a décidé d'introduire la maturité de 6 mois pour le Bon BCC.

Le Comité de Politique Monétaire de la *Central Bank of Nigeria* (CBN) a décidé, au terme de sa réunion tenue les 19 et 20 mai 2026, de maintenir son principal taux directeur (*Monetary Policy Rate* ou MPR) inchangé à 26,50 %. Malgré la persistance de pressions inflationnistes, la CBN choisit d'évaluer l'impact des mesures de resserrement antérieures sur l'économie réelle. Le CPM a également décidé : i) de maintenir le corridor asymétrique à + 50/- 450 points de base autour du *Monetary Policy Rate* ; ii) de maintenir le coefficient de réserves obligatoires (*cash reserve requirement* ou CRR) à 45,0 % ; et iii) de reconduire le CRR de 75 % sur les dépôts du secteur public pour une gestion améliorée des liquidités.

En Afrique du Sud, la *South African Reserve Bank* (SARB) a décidé, lors de la réunion de son Comité de politique monétaire du 28 mai 2026 de relever de 25 points de base son taux directeur, le portant à 7,0 %. Cette décision a été prise dans un contexte d'intensification des risques inflationnistes liés aux chocs énergétiques et alimentaires mondiaux. Pour le Comité, bien que l'économie sud-africaine demeure résiliente, la hausse des prix des carburants (+11,4 %) et ceux des services (4,6 %) au mois d'avril 2026 justifie une réponse monétaire pour prévenir l'ancre d'effets de second tour sur les salaires et les anticipations.

Le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la *Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest* (BCEAO) a décidé, à l'issue de sa réunion du 10 juin 2026, de maintenir inchangés ses principaux taux directeurs. Ainsi, le principal taux directeur auquel la Banque Centrale prête ses ressources aux banques reste fixé à 3,00 %, et le taux d'intérêt sur le guichet de prêt marginal à 5,00 %. Le Comité a également décidé de maintenir le coefficient des réserves obligatoires applicable aux établissements assujettis de l'Union à 3,0 %. Il continuera d'accorder une attention particulière aux risques sur l'évolution des prix et prendra, si nécessaire, les mesures idoines pour assurer la stabilité monétaire et financière de l'Union.

Tableau 2: Taux directeurs des Banques Centrales des principaux pays industrialisés et en développement

Banque Centrale	Taux directeur	Niveau	Niveau précédent	Dernière modification du taux directeur
Federal Reserve	Taux des fonds fédéraux	3,50 %-3,75%	3,75%-4,00%	Baisse de 25 points de base le 11/12/ 2025
Bank of Japan	Taux au jour le jour	1,0 %	0,75 %	Hausse de 25 points de base le 16/06/2026
Banque du Canada	Taux cible du financement à un jour	2,25 %	2,50 %	Baisse de 25 points de base le 29/10/2025
Bank of England	Taux de prise en pension	3,75 %	4,00 %	Baisse de 25 points de base le 12/12/2025
Banque Centrale Européenne	Taux de refinancement	2,25%	2,00 %	Hausse de 25 points de base le 11/06/2026
Banque Populaire de Chine	Taux de référence à un an	3,00 %	3,10 %	Baisse de 10 points de base le 20/05/2025
South Africa Reserve Bank	Taux de refinancement	7,00	6,75 %	Hausse de 25 points de base le 28/05/2025
Central Bank of Nigeria	Taux de refinancement	26,50 %	27,00 %	Baisse de 50 points de base le 24/02/2026
Banque des Etats de l'Afrique de l'Ouest	Taux de refinancement	3,00 %	3,25 %	Baisse de 25 points de base le 04/03/2026
Banque Centrale du Congo	Taux de refinancement	13,50 %	15,050 %	Baisse de 150 points de base le 09/04/2026

Source : BCE, BOJ, Banque du Canada, PBOC, CBN, BCEAO, BCC, BOE, SARB

Sur le **marché des changes**, au premier trimestre 2026, l'euro s'est globalement dépréciée (-0,48 %) par rapport aux devises des 42 principaux partenaires commerciaux de l'Eurosystème, comparée à l'appréciation (+0,13 %) enregistrée au dernier trimestre 2025.

Globalement, depuis le début de l'année 2026, l'évolution de la parité euro/dollar a connu de faibles variations, oscillant entre 1,14 \$ et 1,19 \$. La tendance est à une appréciation de la devise européenne par rapport à la devise américaine, influencée par *i*) les attentes des marchés boursiers sur d'éventuelles baisses à venir du taux directeur de la Réserve Fédérale américaine (Fed) et *ii*) une politique monétaire plutôt stable par la Banque Centrale Européenne, consolidant ainsi la force de l'euro.

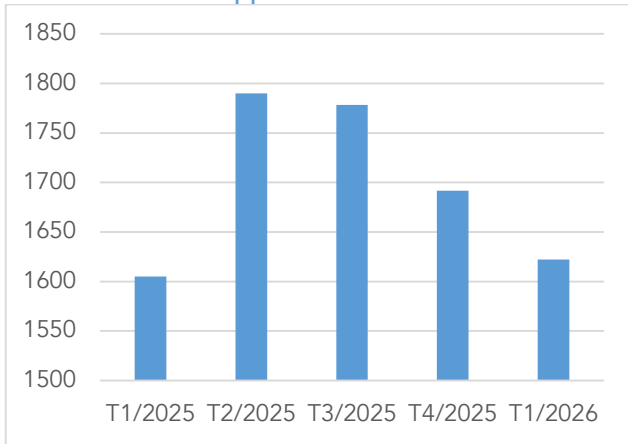
En effet, entre le quatrième trimestre 2025 et le premier trimestre 2026, en moyenne annuelle, la devise européenne

s'est appréciée (+0,64 %) pour s'établir à 1,1707 dollar américain.

Concernant les taux de change bilatéraux vis-à-vis des autres grandes devises, notamment celles des pays avancés, l'euro s'est apprécié vis-à-vis du yen japonais (2,38 %) et du franc suisse (+1,66 %). A l'inverse, l'euro s'est déprécié par rapport au dollar australien (4,96 %), au yuan chinois (1,71 %), à la livre sterling (0,82 %), au dollar canadien (1,11 %).

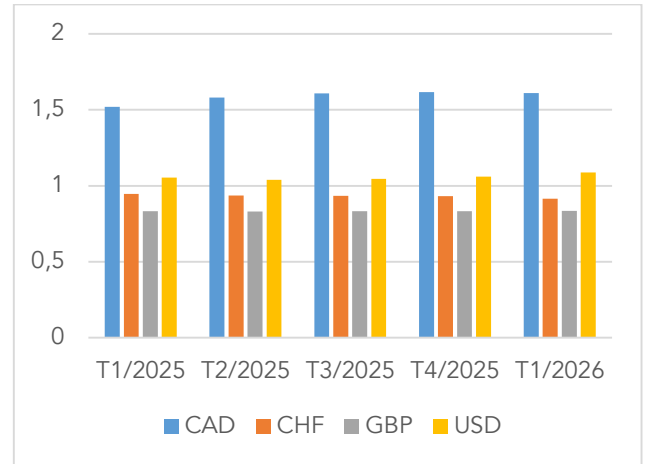
S'agissant des pays émergents et en développement, la devise européenne s'est également dépréciée par rapport au rand sud-africain (3,89 %), au real brésilien (1,79 %), tandis qu'une dynamique inverse a été observée par rapport à la livre turque (4,04 %) et à la roupie indienne (3,33 %).

**Graphique 3 : Évolution du cours de l'euro par rapport au Naira**



**Source :** <https://fxtop.com/fr/historique-taux-change.php>

**Graphique 4 : Évolution du taux de change de l'euro vis-à-vis de certaines devises**



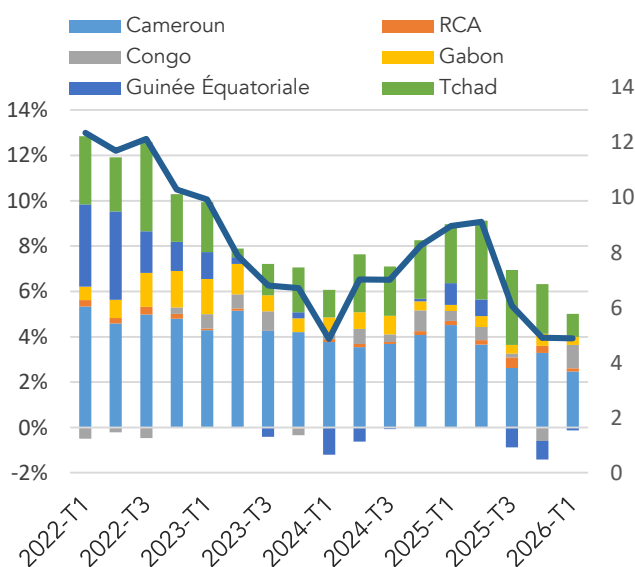
**Source :** Base de données de la BCE et de la Banque de France, juin 2026

## II. EVOLUTION RECENTE DE L'ÉCONOMIE DE LA CEMAC

### A. INDICE COMPOSITE DES ACTIVITES ECONOMIQUES

Au premier trimestre 2026, les données recueillies par les Services de la BEAC indiquent une progression modérée de l'activité économique dans la CEMAC. En effet, l'Indice Composite des Activités Économiques (ICAE)<sup>3</sup> a enregistré une croissance de 4,9 % en glissement annuel, comme au quatrième trimestre 2025, en ralentissement par rapport au premier trimestre 2025 (9,0 %). Le Cameroun demeure le principal contributeur à cette évolution (+2,5 points), suivi du Congo (+1,0 point) et du Tchad (+1,0 point). Le Gabon (+0,3 point) et la République Centrafricaine (+0,1 point) apportent des contributions plus modestes, tandis que la Guinée Équatoriale a une contribution plutôt négative (-0,1 point).

Graphique 5 : Evolution de l'ICAE dans la CEMAC



Source : BEAC

Cette dynamique s'explique par une moindre impulsion du secteur public, partiellement compensée par le dynamisme du secteur privé, notamment les services marchands et la résilience des produits de base.

Le secteur public a globalement pesé sur l'activité économique dans la CEMAC, sous l'effet de l'essoufflement de la commande publique dans certains pays notamment au Cameroun et au Gabon, consécutif à l'achèvement de certains grands chantiers d'infrastructure et à un timide démarrage des travaux publics à cette période de l'année. En outre, la contraction des dépenses publiques des Etats de la CEMAC dans un contexte de rigueur budgétaire devrait renforcer cet effet modérateur du secteur public sur la croissance régionale.

En revanche, le secteur privé a offert un soutien plus marqué, une bonne tenue des branches des télécommunications, des brasseries et dans une moindre mesure les BTP, mais un ralentissement dans l'agro-industrie et les services financiers dans la plupart des Etats de la CEMAC, et dans une moindre mesure au Gabon. Les financements bancaires, en hausse dans plusieurs pays, ont soutenu les services, agro-industries et les BTP. Toutefois, les difficultés d'accès à l'énergie, qui pèsent sur les coûts d'exploitation et la trésorerie des entreprises, ainsi que les contraintes logistiques ont limité l'ampleur du redressement dans le secteur hors pétrole.

<sup>3</sup> L'annexe 7 présente la définition et la méthodologie de calcul de l'ICAE

## B. INFLATION

À fin mars 2026, l'inflation dans la CEMAC est restée sous la norme communautaire de 3 %, revenant de 4,0 % en mars 2025 à 1,4 % en mars 2026 (après 2,0 % en décembre 2025). En glissement annuel, le taux d'inflation a reculé à 1,0 % en mars 2026, contre 3,1 % un an auparavant, en légère hausse par rapport à 0,6 % en décembre 2025.

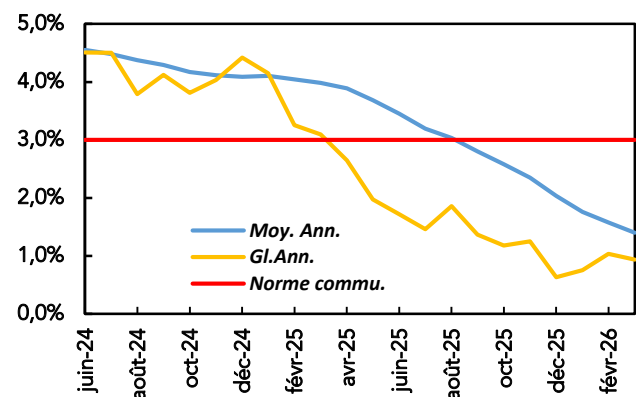
Sur le plan externe, la dynamique de l'inflation importée a découlé de la baisse des prix de l'énergie qui s'est poursuivie jusqu'en février 2026, ainsi que de ceux des produits alimentaires mondiaux. Dans la même veine, cette décélération a été accentuée par la baisse des coûts des importations du Congo en provenance de la République Démocratique du Congo et de l'Angola, suite à la dépréciation du Franc Congolais et du Kwanza, et de celles du Tchad en provenance de la Lybie, suite à la dépréciation du Dinar lybien par rapport au FCFA sur la période. En revanche, les pressions restent portées par le renchérissement des importations, notamment de carburants et des équipements du Cameroun et du Tchad en provenance du Nigéria, sous l'effet de l'appréciation du Naira.

Au plan interne, la décélération de l'inflation au premier trimestre 2026 s'explique par la poursuite des bonnes campagnes agricoles au Cameroun et au Tchad pour les cultures vivrières conjuguée avec le maintien des mesures de lutte

contre la vie chère et la poursuite du gel des prix à la pompe dans la plupart des pays de la CEMAC.

En revanche, la consommation privée est restée dynamique grâce aux recrutements publics et aux revenus générés par les filières aurifères et cacaoyères, contribuant à atténuer la dynamique descendante des prix. Enfin, les perturbations de la chaîne logistique avec le blocage des activités de scanning des marchandises pendant un mois et demi au Port Autonome de Douala (PAD)<sup>4</sup> ont impacté les prix des produits du Cameroun, de la République Centrafricaine et du Tchad).

Graphique 6 : Évolution de l'inflation dans la CEMAC



Source : BEAC

En termes de contributions relatives par pays, en glissement annuel à fin mars 2026, le Cameroun avec un poids de 52,0 % de la consommation totale dans la CEMAC, continue de tirer l'inflation dans la Sous-région avec une contribution de 110,8 points, suivi de la Guinée-Equatoriale (17,0 points), de la République Centrafricaine (9,7 points), du Congo (5,3 points) et du Gabon

<sup>4</sup> A la fin de l'année 2025, une querelle juridique a opposé les opérateurs SGS et Transatlantic, et l'Etat du Cameroun a bloqué les activités portuaires notamment les importations des marchandises pour le Cameroun, le

Tchad et la République Centrafricaine du 1<sup>er</sup> janvier 2026 au 18 février 2026. Les activités de scanning des marchandises n'ont finalement repris que le 18 février 2026.

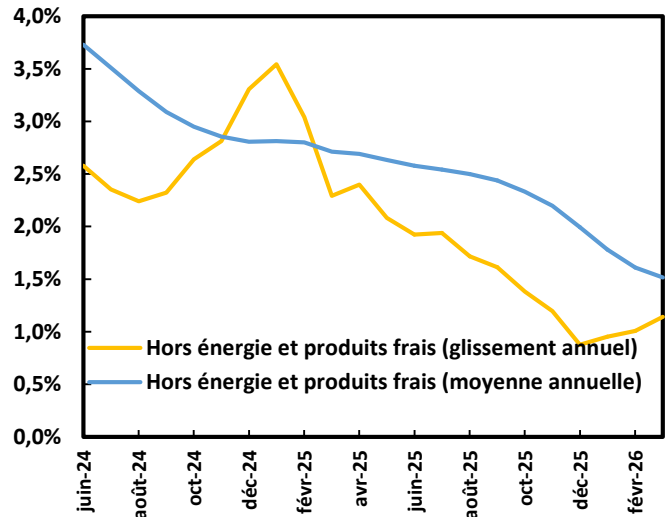
(4,3 points). En revanche, le Tchad (-47,1 points) a continué à freiner l'inflation régionale à fin mars 2026.

L'évolution de l'inflation en glissement annuel à fin mars 2026 a été tirée par les fonctions : « *produits alimentaires et boissons non alcoolisées* » (+ 0,4 point, contre + 2,1 points un an plus tôt), « *restaurant et hôtel* » (+ 0,1 point, comme un an auparavant), « *logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles* » (+ 0,1 point, après + 0,4 point en mars 2025) et « *transports* » (+ 0,1 point, après + 0,2 point en mars 2025).

Comparée à ses principaux partenaires, la CEMAC a enregistré des différentiels d'inflation en glissement annuel toujours défavorables à fin mars 2026 vis-à-vis de l'UEMOA (+ 0,8 point, contre - 0,7 point en mars 2025), mais favorables face au Nigéria (- 14,5 points, après - 21,2 points un an plus tôt), aux États-Unis (- 2,4 points, contre 1,0 point en mars 2025), à la zone euro (-1,7 point, contre + 0,8 point un an auparavant), à la France (- 0,8 point, après + 2,1 points en mars 2025) et à la Chine (- 0,1 point, contre + 3,0 points en mars 2025).

L'inflation sous-jacente, en moyenne annuelle, a reculé à 1,5 % en mars 2026 (après 2,0 % en décembre 2025 et 2,7 % un an plus tôt). En glissement annuel, elle s'est établie à 0,9 %, contre 2,3 % en mars 2025. Cette évolution traduit l'absence de fortes tensions sur la demande intérieure et montre que les effets de second tour des chocs passés (énergie, fret) sont désormais bien absorbés.

Graphique 7 : Evolution de l'inflation sous-jacente de la CEMAC



Source : BEAC, à partir des données des administrations nationales

L'inflation d'origine locale (70,3 % du panier) a poursuivi sa décélération. Ainsi, en moyenne annuelle, elle est revenue de 4,1 % en mars 2025 à 1,6 % en mars 2026 ; et en glissement annuel, de 2,9 % à 2,7 % sur la même période. L'inflation importée a également ralenti en moyenne annuelle, de 3,4 % en mars 2025 à 0,7 % un an plus tard ; et en glissement annuel de 2,9 % à 1,2 % sur la même période.

Au terme du premier trimestre 2026, seule l'inflation des produits du secteur primaire est demeurée au-dessus de la norme communautaire à 3 %. En moyenne annuelle, le taux d'inflation des produits du primaire est redescendu de 7,4 % en mars 2025 à 2,7 % en mars 2026, et, en glissement annuel, de 6,6 % à 2,1 %. Entre mars 2025 et mars 2026, l'inflation des produits du secteur secondaire en moyenne annuelle est revenue de 2,2 % à 1,0 %, et, en glissement annuel de 2,5 % à 0,7 %. Au niveau des services, le taux d'inflation en moyenne annuelle s'est établi à 1,5 % en mars 2026 contre 3,0 % en mars 2025, et, en glissement annuel à 1,2 % en mars 2026, contre 1,5 % en mars 2025, tiré

principalement par la fonction « transports ».

Suivant la durabilité des produits, le taux de progression, en moyenne annuelle, des prix des biens non durables (poids 48,6 %) est revenu de 4,6 % en mars 2025 à 1,7 % en mars 2026, celui des biens semi-durables de 3,4 % à 0,2 %, et celui des biens durables de 2,1 % à 0,4 %. En glissement annuel, les prix des biens durables ont reculé de 0,7 % en mars 2026, après + 3,1 % en mars 2025, ceux des biens semi-durables ont ralenti à 0,2 % en mars 2026 contre 3,4 % un an plus tôt, ainsi que ceux des biens non durables (1,7 % en mars 2026, contre 4,6 % en mars 2025).

### C. RESERVES DE CHANGE

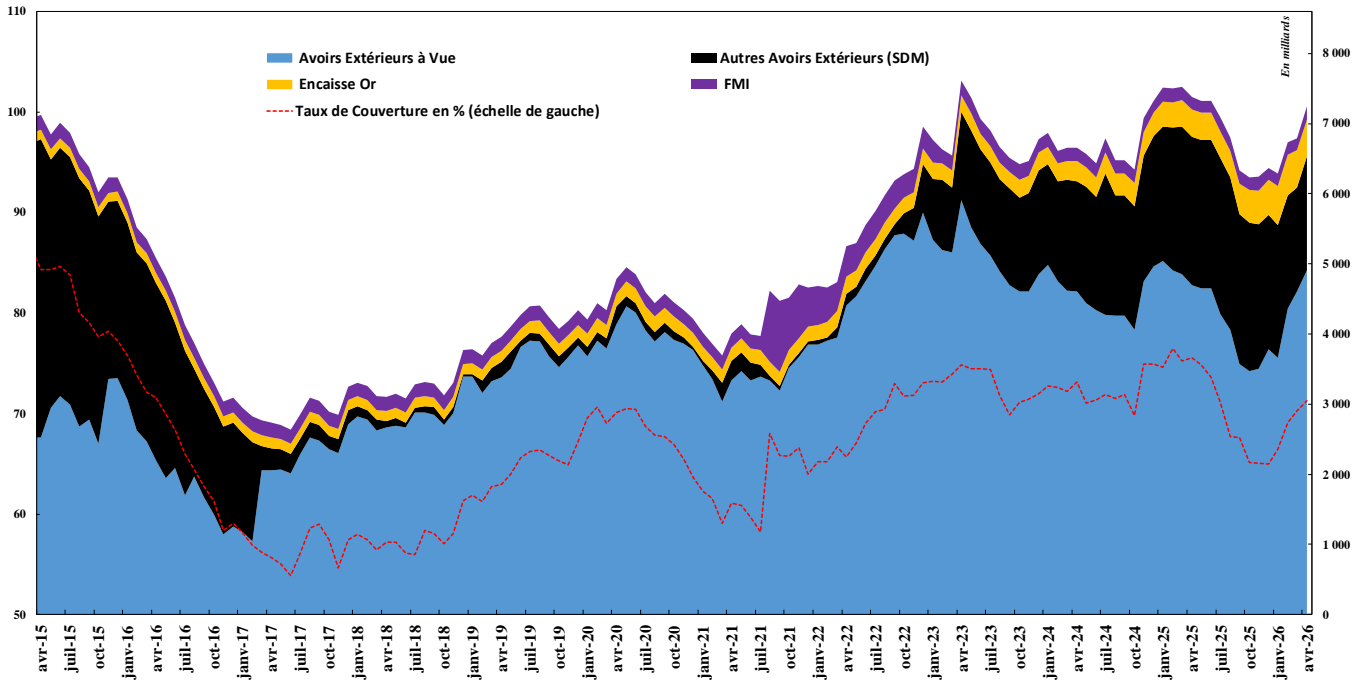
À fin avril 2026, les réserves de change de la BEAC se sont établies à 7 248 milliards, en baisse de 1,6 % en glissement annuel. Cette évolution s'inscrit dans un contexte marqué par d'importants besoins en devises liés aux importations de biens d'équipement, de produits énergétiques et alimentaires, ainsi qu'aux

transferts effectués par les entreprises et les Etats de la Sous-région pour le paiement du service de la dette extérieure.

Par composante, les autres avoirs en devises convertibles ont baissé de 22,9 %, suite à une réduction notamment des dépôts de trésorerie et du portefeuille obligataire, au profits des avoirs extérieurs à vue (+4,7 %), portée notamment une hausse des avoirs logés au Compte d'Opérations (+6,1 %). Le stock d'or a par ailleurs enregistré une augmentation de valeur (+35,2 %) consécutive à l'appréciation des cours internationaux du métal jaune.

Toutefois, depuis décembre 2025, les réserves de change affichent une trajectoire ascendante. Cette consolidation est portée principalement par le succès des émissions d'Eurobonds (Cameroun, Congo), les emprunts bilatéraux et commerciaux des Etats, les rapatriements des recettes pétrolières et les décaissements des partenaires institutionnels en faveur des États de la CEMAC.

Graphique 8 : Réserves de change de la BEAC et taux de couverture extérieure de la monnaie



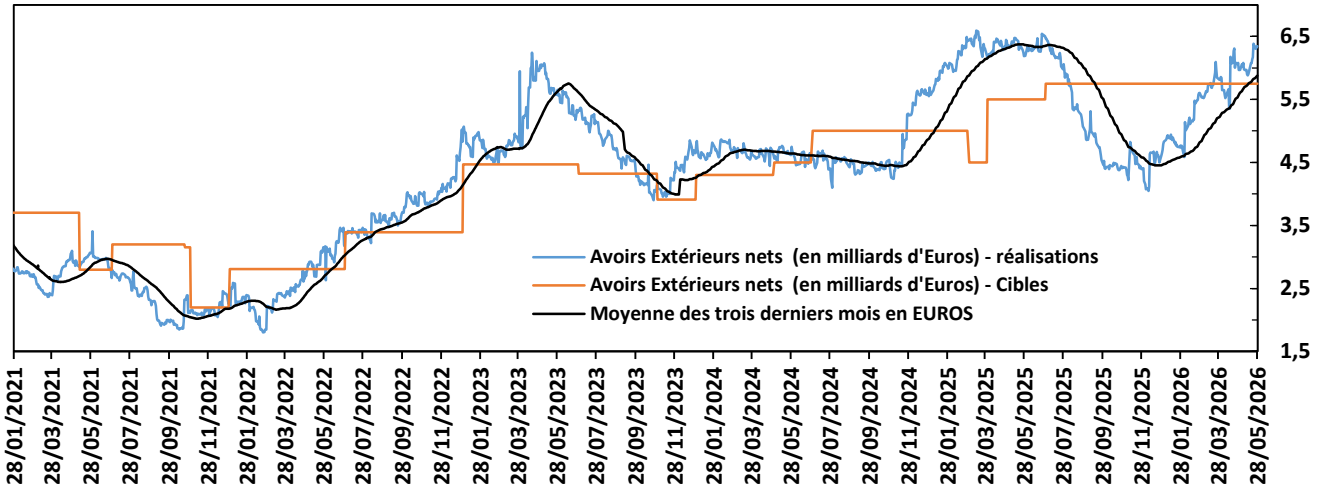
Source : BEAC

#### D. AVOIRS EXTERIEURS NETS DE LA BEAC

À fin mai 2026, les avoirs extérieurs nets (AEN) journaliers de la BEAC se sont établis à 4 160,6 milliards (soit 6,34 milliards d'euros), en hausse de 2,5 % par rapport à la même période de l'année précédente. Après avoir atteint un pic historique de 4 197,3 milliards le 14 mars 2025, les AEN sont restés à des niveaux globalement élevés, témoignant de la consolidation de la position extérieure de la Sous-région malgré les pressions exercées sur celle-ci pour les besoins d'importation, les transferts sortants de devises, notamment pour le règlement du

service de la dette extérieure. Les assurances régionales qui fixent un seuil minimal de 4,5 milliards d'euros en moyenne mobile sur trois mois, ont été respectées au cours des cinq premiers mois de l'année. En effet, la moyenne mobile des AEN sur les trois derniers mois s'est située à 3 854,7 milliards (5,90 milliards d'euros) pour une cible fixée à fin mai 2026 à 3 771,8 milliards (5,75 milliards d'euros). Cette situation confirme la poursuite d'une gestion prudente de la liquidité internationale de la zone compatible avec la préservation des équilibres extérieurs et la consolidation des réserves de change.

Graphique 9 : Évolution des avoirs extérieurs nets de la BEAC



Source : BEAC

## E. COMPETITIVITE-PRIX

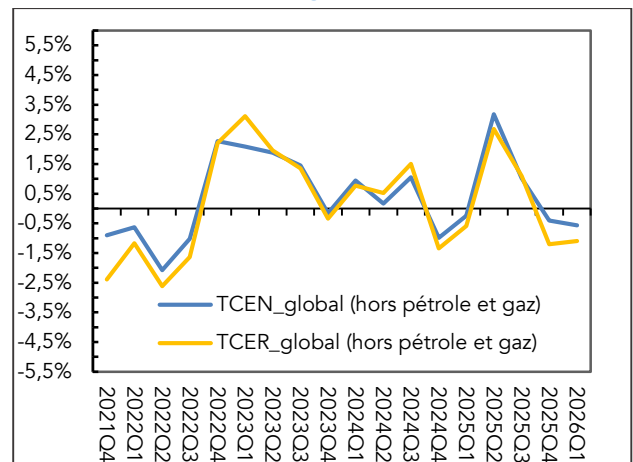
Au premier trimestre 2026, le taux de change effectif réel (TCER) global de la CEMAC, qui mesure la compétitivité-prix, s'est déprécié, indiquant un gain de compétitivité sur les marchés internationaux par rapport au trimestre précédent. En effet, en moyenne trimestrielle, le TCER global a reculé de 1,1 %, après une baisse de 1,2 % au trimestre précédent.

Le gain de compétitivité de la CEMAC sur les marchés internationaux au quatrième trimestre s'explique par une amélioration tant sur le front des importations (-0,7 %) que sur celui des exportations (-2,1 %). Sur cette période, le TCER est resté inférieur au taux de change effectif nominal (TCEN). Cet écart traduit un différentiel d'inflation avantageux pour la CEMAC par rapport à ses clients et fournisseurs. De manière générale, la Sous-région a un taux d'inflation moins élevé que celui de ses principaux partenaires commerciaux. Ainsi, entre le dernier trimestre 2025 et le premier trimestre 2026, la CEMAC n'a enregistré qu'une légère

inflation de 0,2 %. En outre, l'évolution de la compétitivité-prix a montré que le TCEN de la CEMAC a poursuivi son repli en passant d'un recul de 0,4 % fin 2025 à une baisse de 0,6 % au premier trimestre 2026.

L'analyse en termes réels (Graphique 10) a montré qu'au premier trimestre 2026, le FCFA s'est déprécié face aux principales monnaies partenaires. Le recul le plus marqué a été constaté avec le yuan chinois (-2,0 %), suivi de la livre sterling (-1,0 %), du dollar américain (-0,2 %) et de l'euro (-0,1 %).

Graphique 10 : Taux de croissance du TCER et du TCEN

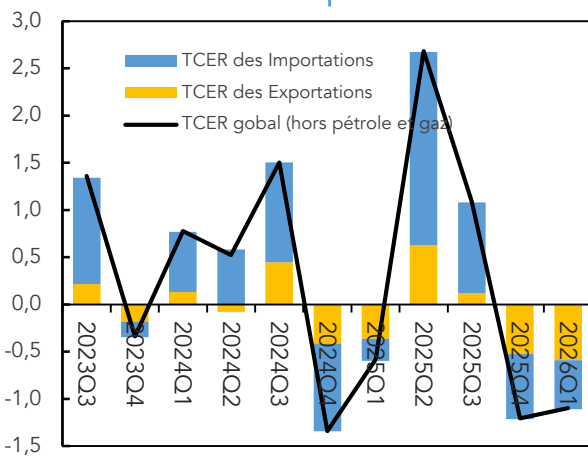


Source : BEAC

S'agissant des contributions à la variation du TCER global de la CEMAC au premier trimestre 2026, l'analyse du Graphique 11 met en évidence une contribution négative de 0,5 point pour le TCER des importations et de 0,6 point pour celui des exportations.

Le TCER des exportations a poursuivi sa baisse au premier trimestre 2026 en se contractant de 2,1 %, contre 1,9 % au trimestre précédent. Cette dynamique résulte de la dépréciation de 1,3 % du TCEN des exportations et d'un niveau d'inflation plus favorable dans la CEMAC par rapport à ses concurrents sur le marché des matières premières (hors pétrole et gaz naturel).

**Graphique 11 : Taux de croissance du TCER et du TCEN des exportations**

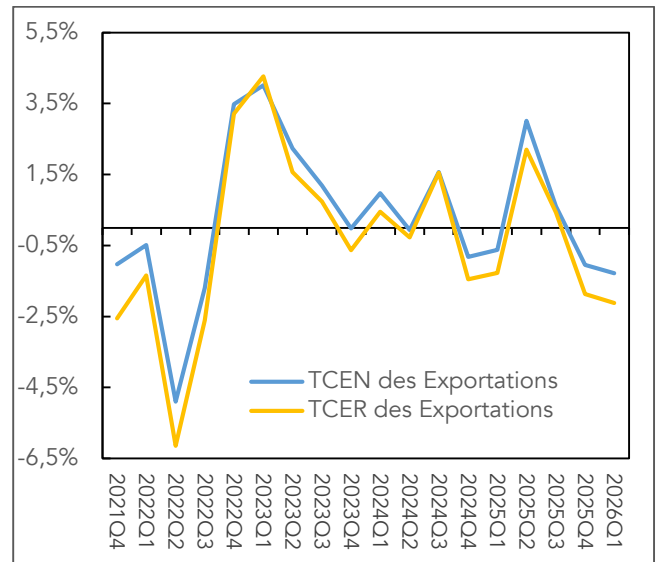


Source : BEAC

Après un repli de 1,0 % au quatrième trimestre 2025, le TCER des importations s'est accru au premier trimestre 2026, même s'il reste en territoire négatif (- 0,7 %). Cette évolution résulte à la fois de la dépréciation du TCEN des importations (- 0,3 %) et d'un niveau d'inflation plus favorable dans la CEMAC comparativement à ses principaux fournisseurs. Par ailleurs, l'augmentation

des cours du baril de pétrole brut entamée depuis le début de l'année 2026 a contribué à cette évolution.

**Graphique 12 : Taux de croissance du TCER et du TCEN des importations**



Source : BEAC

### III. MONNAIE, LIQUIDITE ET MARCHÉ DES CAPITAUX DE LA CEMAC

#### A. CONDITIONS MONÉTAIRES

- **Position de trésorerie du système bancaire**

La **trésorerie nette** des banques de la CEMAC est ressortie excédentaire de 7 737 milliards (27 % du total du bilan) au 31 mars 2026. Elle a régressé de 1 361 milliards (-15 %) par rapport à la situation prévalant douze mois plus tôt.

Les ressources de trésorerie, constituées de ressources à terme (81,8 %) et de ressources à vue (18,2 %), ont baissé de 8,5 % en glissement annuel au 31 mars 2026, soit 624 milliards.

La qualité du portefeuille de crédits des banques de la CEMAC s'est améliorée de 1,8 point de pourcentage sur un an, avec le taux de créances en souffrance qui a baissé à 15,7 % des crédits bruts au terme du mois de mars 2026, contre 17,5 % un an plus tôt.

- **Liquidité bancaire**

Entre février et mai 2026, **les réserves brutes** du système bancaire de la CEMAC ont progressé de 3 % à 1 882,6 milliards. L'augmentation de la liquidité injectée à travers les facteurs autonomes de la liquidité bancaire (FALB), dont le solde moyen est passé de 1 089 milliards à 1 292 milliards sur la période sous-revue, a contribué à l'accroissement des réserves brutes du système bancaire. L'évolution du solde des FALB a été soutenue par les avoirs extérieurs nets et les créances nettes sur les Etats dont les effets expansifs induits résultant de leur accroissement n'ont pas été totalement

contenus par les effets restrictifs découlant de la dynamique des autres facteurs, à savoir les autres postes nets et la circulation fiduciaire.

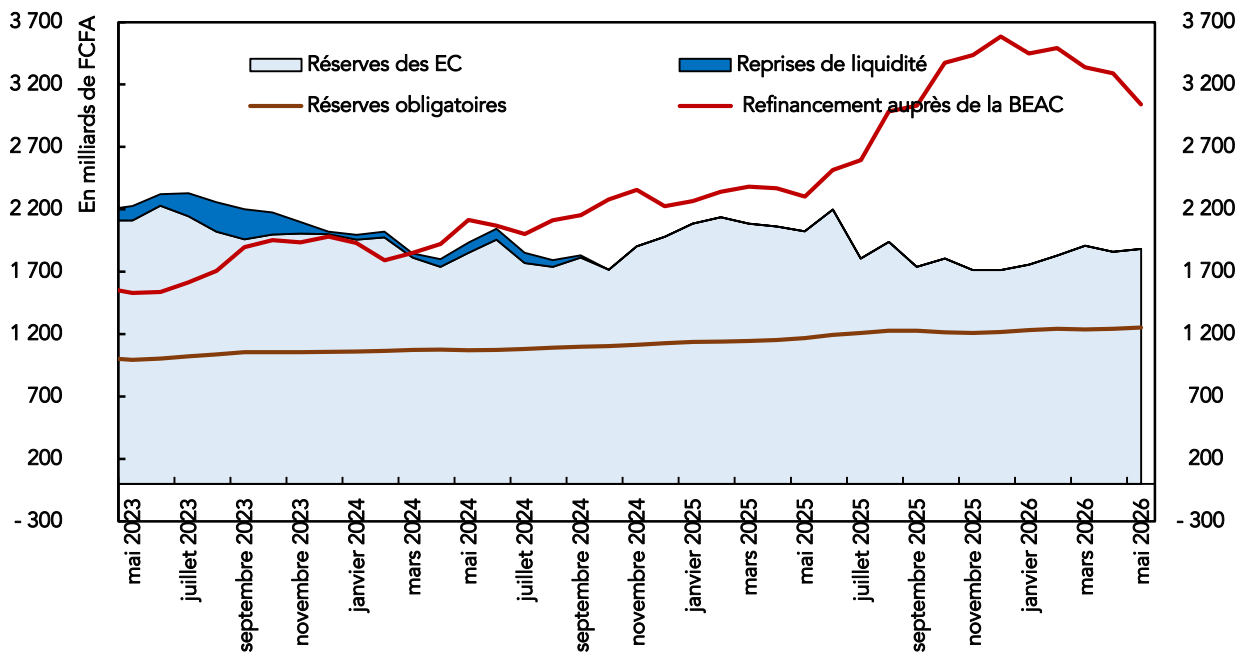
Concernant les réserves obligatoires, le montant moyen mensuel à constituer par les assujettis a augmenté de 8,4 milliards depuis février 2026, pour s'établir à 1 251,8 milliards trois mois plus tard. Pour ce même mois, l'encours moyen des réserves libres du système bancaire est ressorti à 630,8 milliards, soit 50,4 % des réserves requises, contre 73,3 % un an auparavant. Le nombre d'établissements de crédit en déficit de constitution des réserves obligatoires est passé de cinq (05) à sept (07) entre février et mai 2026.

En déduisant les réserves obligatoires des réserves brutes, avant les opérations de politique monétaire, il apparaît que le déficit de liquidité du système bancaire s'est réduit sur la période sous revue, revenant de 1 665,4 milliards à 1 159,4 milliards. Cette évolution, cohérente avec l'amélioration des réserves brutes du système bancaire, s'est traduite par la diminution des injections de liquidité de la BEAC sur le marché monétaire. En effet, sur le compartiment des interventions de la Banque Centrale, l'encours moyen mensuel des injections dans le système bancaire a diminué de 20,4 % pour s'établir à 1 790,2 milliards en mai 2026, contre 2 250,0 milliards trois mois plus tôt. Ces concours sont constitués : (i) des opérations principales d'injection de liquidités dont l'encours moyen a progressé de 420,1 milliards à 445,2 milliards, (ii) des avances au titre de la facilité de prêt marginal dont le volume est revenu de 1 611,4

milliards à 1 041,5 milliards, (iii) des avances intra-journalières qui ont progressé de 0,1 milliard à 12,3 milliards ; et (v) des avances octroyées via le guichet spécial de refinancement dont l'encours s'est accru de 217,5 milliards à 291,2 milliards, notamment

avec la mise en place de nouvelles avances autorisées avant le gel des opérations sur ce guichet à partir du 02 avril 2026.

Graphique 13 : Evolution des réserves et opérations de refinancement du système bancaire



Source : BEAC

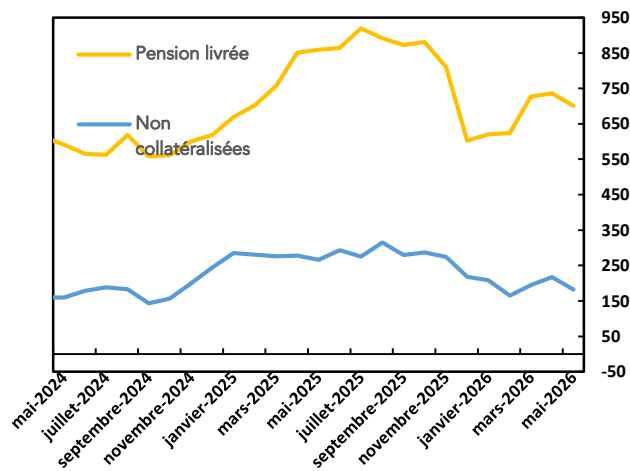
#### • Evolution du marché interbancaire

Sur ce compartiment, l'encours des prêts a progressé de 624,3 milliards en février 2026 (dont 458,9 milliards d'opérations de pension-livrée et 165,4 milliards d'opérations en blanc) à 700,7 milliards en mai 2026 (dont 518,2 milliards d'opérations de pension-livrée et 182,5 milliards d'opérations en blanc). En mai 2025, il s'est élevé à 858,8 milliards (dont 592,6 milliards d'opérations de pension-livrée et 266,2 milliards d'opérations en blanc).

S'agissant de la densification du réseau interbancaire, le nombre d'établissements de crédit ayant animé ce

compartiment au cours de la période sous revue est demeuré à 34. Ces participants ont totalisé 322 opérations, pour un montant de 1 759,9 milliards en mai 2026, contre 239 opérations recensées trois mois plus tôt pour un volume cumulé de 1 161,8 milliards. Toutes ces opérations mettent en relation aussi bien les établissements de crédit du même groupe et du même pays que ceux de groupes bancaires et de pays différents. En mai 2026, les échanges ont principalement porté sur des maturités de deux semaines (32,0 %), une semaine (31,0 %) et un mois (11,18 %). En mai 2025, on dénombrait 271 opérations d'une valeur globale de 1 748,9 milliards.

Graphique 14 : Evolution mensuelle de l'encours des transactions interbancaires



Source : BEAC

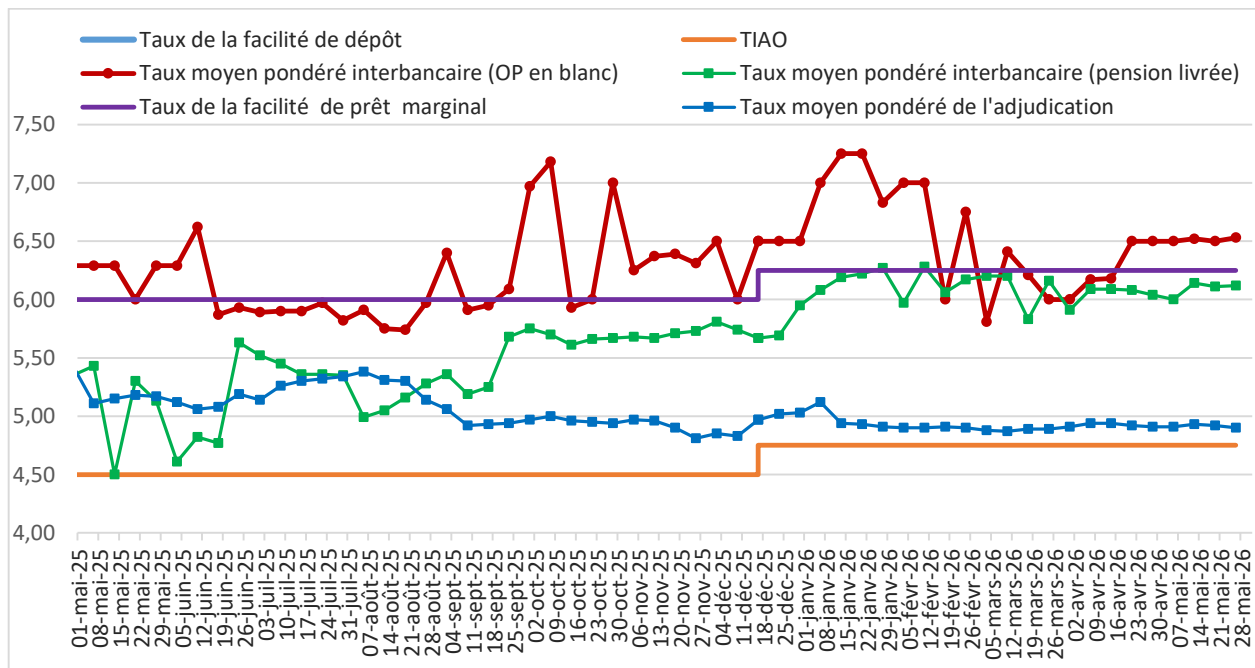
- Evolution des taux d'intérêt sur le marché monétaire

Sur le marché interbancaire, entre fin février et fin mai 2026, le TIMP à 7 jours des opérations en blanc a régressé de 6,75 % à 6,53 % et celui des opérations collatéralisées

de 6,17 % à 6,12 %. En ce qui concerne les opérations en blanc, trois (03) opérations (dont une de nature nationale<sup>5</sup>) ont contribué à la formation de ce taux en fin mai 2026 contre deux (02) opérations, de nature nationale, en fin février 2026. S'agissant des opérations collatéralisées, seize (16) opérations (dont trois (03) de nature nationale) ont contribué à la formation de ce taux en fin mai 2026 contre dix (10) opérations (dont deux (02) de nature nationale) en fin février 2026. D'une manière générale, l'évolution de ce TIMP pourrait être motivée par le faible volume des transactions enregistrées sur le marché interbancaire pour des maturités à 7 jours.

A fin mai 2025, le TIMP à 7 jours des opérations en blanc s'était établi à 6,29 % (1 opération) et celui des opérations collatéralisées à 5,13 % (7 opérations).

Graphique 15 : Evolution des taux du marché monétaire



Source : BEAC

<sup>5</sup> Opération entre deux participants d'un même pays.

- **Conditions de banque**

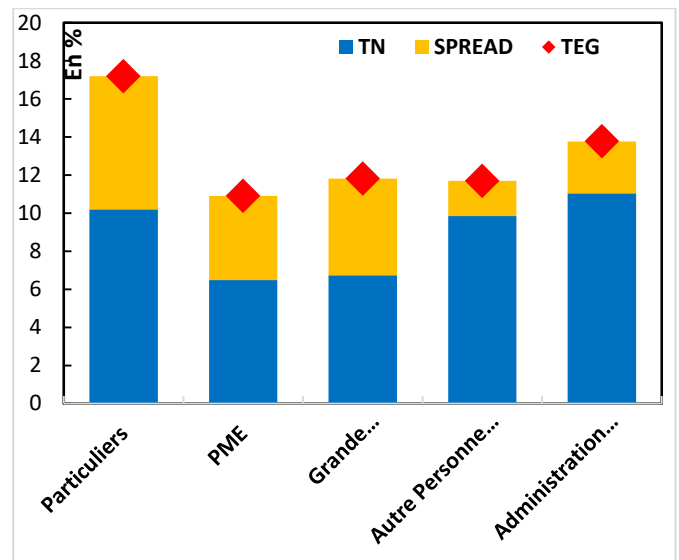
Au premier trimestre 2026, le coût des crédits accordés par les banques de la CEMAC est ressorti en hausse, comparé à son niveau au quatrième trimestre 2025. En effet, le taux effectif global moyen des crédits s'est établi à 12,36 % au premier trimestre 2026 contre 11,82 % au trimestre précédent. Dans la même dynamique, le taux nominal moyen des crédits est ressorti à 7,39 % au premier trimestre 2026 contre 7,39 % au quatrième trimestre 2025.

Par type d'emprunteurs, les segments des Particuliers est celui qui a subi les conditions les plus élevées au premier trimestre 2026, avec un taux effectif global moyen de 17,38 % en hausse par rapport à son niveau de 16,51 % au dernier trimestre de l'année 2025, suivi du segment des Administrations publiques avec taux effectif global moyen de 13,77 % en baisse par rapport à son niveau de 15,51 % au dernier trimestre de l'année 2025. Les segments des Grandes Entreprises et des Autres Personnes Morales se voient appliquer respectivement 11,82 % et 11,70 % de taux effectif global moyen au premier trimestre 2026 en hausse par rapport à leur niveau respectif de 9,87 % et 9,39 % au quatrième trimestre 2025. Le segment des PME bénéficie des conditions de crédit favorables, comparées aux autres segments, avec un taux effectif global moyen de 10,91 % au premier trimestre 2026, en baisse par rapport à son niveau de 11,92 % au dernier trimestre 2025.

Une analyse des spreads entre les taux effectifs globaux et les taux nominaux a révélé une légère hausse des

commissions et frais annexes en moyenne, entre les deux trimestres. En effet, le spread moyen s'est établi à 4,97 % au premier trimestre 2026, contre 4,76 % au quatrième trimestre 2025. Les segments des autres personnes morales, des Administrations Publiques et celui des PME ont enregistré les spreads les plus faibles, respectivement de 1,86 %, 2,72 % et 4,43 % alors que les autres segments ont enregistré les spreads plus élevés, supérieurs à la moyenne régionale.

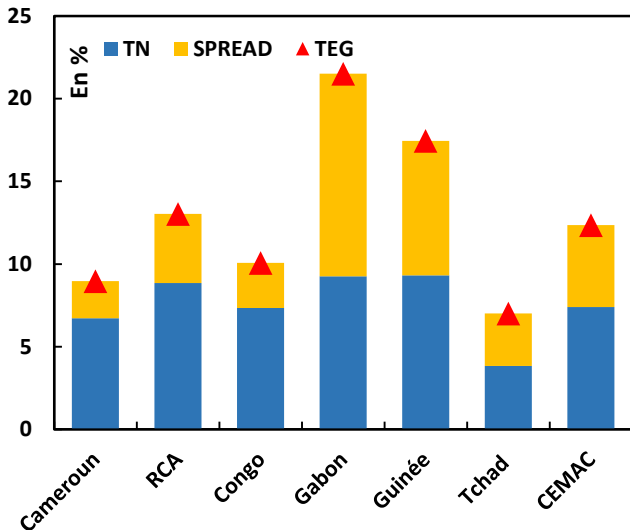
**Graphique 16 : TEG et Taux nominaux par type de clientèle au premier trimestre 2026**



Source : BEAC

Par pays, on a observé une hétérogénéité des taux pratiqués dans la CEMAC au premier trimestre 2026. En effet, au même moment qu'on a enregistré les taux effectifs globaux très élevés au Gabon (21,51 %), en Guinée Equatoriale (17,44 %) et dans une moindre mesure en RCA (13,03 %), on observe également les taux effectifs globaux inférieurs aux taux moyen régional au Tchad (7,02 %), au Cameroun (8,97 %) et au Congo (10,07 %).

Graphique 17 : Taux débiteurs par pays au premier trimestre 2026



Source : BEAC

## B. SITUATION MONETAIRE

A fin mars 2026, en glissement annuel, la masse monétaire (M2) a progressé de 5,7 % à 22 608,5 milliards, contre 21 394,6 milliards un an auparavant. Cette évolution a été principalement tirée par l'accroissement des crédits intérieurs nets (+9,7 %), dont l'effet a plus que compensé la contraction des avoirs extérieurs nets (-9,2 %). La dynamique monétaire observée au cours de la période sous revue s'explique essentiellement par les facteurs suivants :

- une progression des crédits à l'économie (+12,5 % à 13 655,4 milliards), soutenue par les besoins de financement des entreprises opérant dans les secteurs des hydrocarbures, des mines, de la logistique, des transports, des télécommunications, de l'agriculture et des infrastructures. Cette dynamique reflète notamment la poursuite des investissements dans les activités pétrolières et gazières, le développement des

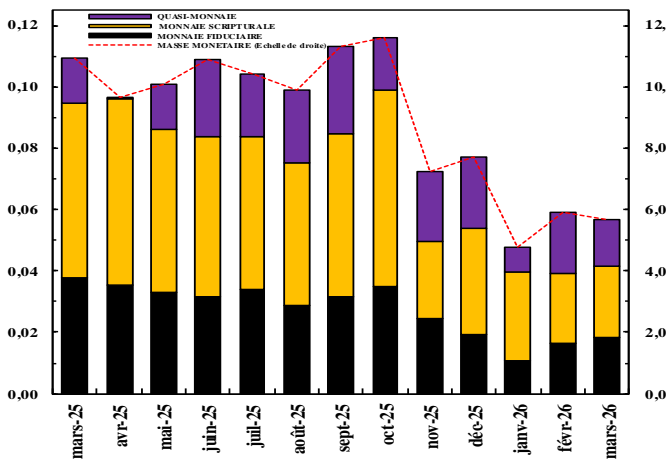
projets miniers, le renforcement des capacités logistiques et portuaires ainsi que l'accroissement des besoins de trésorerie des entreprises dans un environnement marqué par des contraintes énergétiques et logistiques persistantes. L'analyse par maturité a révélé une hausse des crédits à court terme de 13,8 % (contribution de 7,6 points), à moyen terme de 10,5 % (contribution de 4,3 points) et à long terme de 15,6 % (contribution de 0,6 point). Cette structure reflète l'orientation prédominante du financement bancaire vers les besoins de trésorerie et d'exploitation des agents économiques, même si les crédits à moyen et long terme continuent d'afficher une progression soutenue ;

- une hausse des créances nettes du système monétaire sur les États (+6,5 % à 11 397,6 milliards), traduisant la persistance des besoins de financement public dans plusieurs pays de la CEMAC, dans un contexte marqué notamment par la multiplication des opérations de refinancement de la dette et le recours soutenu au marché régional des titres publics. Cette évolution est liée aux besoins de trésorerie des administrations publiques. Toutefois, la mobilisation de ressources extérieures par certains États a permis d'en atténuer partiellement l'ampleur ;
- une contraction des avoirs extérieurs nets du système monétaire (-9,2 % à 3 240,3 milliards), dans un contexte de repli des réserves de change. Celles-ci se sont établies à 6 794,5

milliards, assurant une couverture de 4,03 mois d'importations de biens et services non facteurs, tandis que le taux de couverture extérieure de la monnaie s'est situé à 70,24 % au 31 mars 2026. Cette évolution reflète principalement l'accroissement des besoins en devises liés aux importations de biens d'équipement et de produits énergétiques et alimentaires. Elle traduit également l'importance des transferts de devises effectués par les entreprises ainsi que le poids du service de la dette extérieure dans certains pays.

S'agissant des composantes de M2, l'accroissement de la masse monétaire s'est principalement traduit par une hausse de la monnaie scripturale (2,3 points), de la monnaie fiduciaire (1,8 point) et des dépôts à terme monétaires (1,5 point), reflétant le renforcement des avoirs monétaires détenus par les agents économiques.

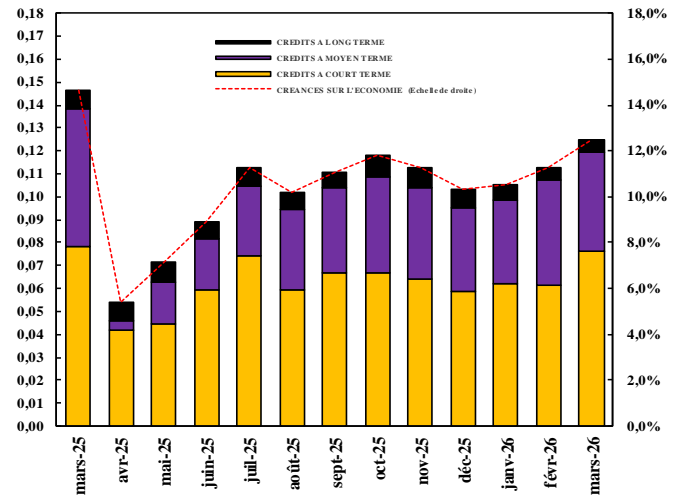
**Graphique 18: Contributions<sup>6</sup> des composantes à l'évolution de M2**



Source : BEAC

<sup>6</sup> Les contributions (échelle de gauche) sont exprimées en unités. Le taux de croissance de la masse monétaire (M2) est exprimé en pourcentage.

**Graphique 19: Contributions<sup>7</sup> des crédits par maturité à l'évolution des crédits à l'économie**



Source : BEAC

## C. MARCHÉ DES TITRES PUBLICS

Entre mars 2025 et mars 2026, le marché des valeurs du Trésor s'est caractérisé par : (i) une hausse du volume des opérations sur le marché primaire ; (ii) une hausse des taux de couverture des émissions et (iii) une augmentation des coûts d'émission.

### • Le marché primaire

Le dynamisme du marché des valeurs du Trésor, observé depuis quatre ans, s'est consolidé au cours de la période sous revue. En effet, l'encours des valeurs du Trésor a augmenté de 13,9 %, passant de 8 451,8 milliards en mars 2025 à 9 625,0 milliards douze mois plus tard. Parallèlement, les montants mobilisés par l'ensemble des Trésors publics se sont établis à 6 764,7 milliards (dont 3 283,0 milliards en BTA et 3 481,7 milliards en OTA), en hausse sensible par rapport aux

<sup>7</sup> Les contributions (échelle de gauche) sont exprimées en unités. Le taux de croissance des créances sur l'économie est exprimé en pourcentage.

5 699,9 milliards levés entre mars 2024 et mars 2025.

Sur le compartiment des BTA, la maturité à 52 semaines a été la plus sollicitée, avec un montant levé de 1 161,9 milliards, soit 35,4 % du total des BTA mobilisés sur la période. Cet instrument a représenté la principale source de financement à court terme pour certains Trésors publics, notamment celui de la Guinée Equatoriale (83,7 % de ses émissions de BTA), du Cameroun (51,0 %) et du Tchad (40,2 %). Les BTA à 26 semaines se sont positionnés en deuxième rang, avec un volume levé de 1 097,8 milliards. Cette maturité a été essentiellement sollicitée par les Trésors publics du Congo (365,6 milliards), du Cameroun (351,0 milliards) et du Gabon (296,4 milliards). En revanche, les BTA à 13 semaines ont suscité un intérêt moindre, avec un montant global levé de 1 023,4 milliards, émis par le Congo (699,5 milliards), le Gabon (230,1 milliards) et le Cameroun (93,8 milliards).

Sur le compartiment des OTA, 253 émissions ont été réalisées au cours de la période sous revue, permettant de mobiliser un montant global de 3 481,7 milliards. Ce segment a été principalement animé par le Gabon (1 381,5 milliards), notamment à travers des opérations de titrisation, suivi du Congo (807,1 milliards), du Tchad (529,7 milliards), du Cameroun (392,4 milliards), de la Guinée Équatoriale (176,0 milliards) et de la République Centrafricaine (195,1 milliards). L'analyse par maturité a fait ressortir une prédominance des échéances à 3 ans (1 020,4 milliards), suivies par celles de 2 ans (941,5 milliards), 5 ans (494,6 milliards) et 4 ans (430,6 milliards), lesquelles ont

concentré à elles seules 84,5 % des montants levés en OTA sur la période sous revue. Les OTA de 10 et 15 ans, émis par le Cameroun, ne représentent que 1,2 % du volume global.

À la date du 31 mars 2026, la ventilation des détenteurs finaux a fait apparaître une prépondérance des Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT), qui concentrent 64,7 % de l'encours total. Les investisseurs institutionnels, notamment les compagnies d'assurance, les fonds de pension et les caisses de dépôts et consignations, ont détenu 19,1 %. Les établissements de crédit non agréés en qualité de SVT ont représenté 12,1 % des positions, tandis que la détention par les personnes physiques est demeurée résiduelle, à 3,2 %. La BEAC a conservé, pour sa part, 0,87 % des titres acquis dans le cadre du programme exceptionnel de rachat mis en œuvre afin de soutenir les États de la CEMAC durant la crise sanitaire liée à la Covid-19.

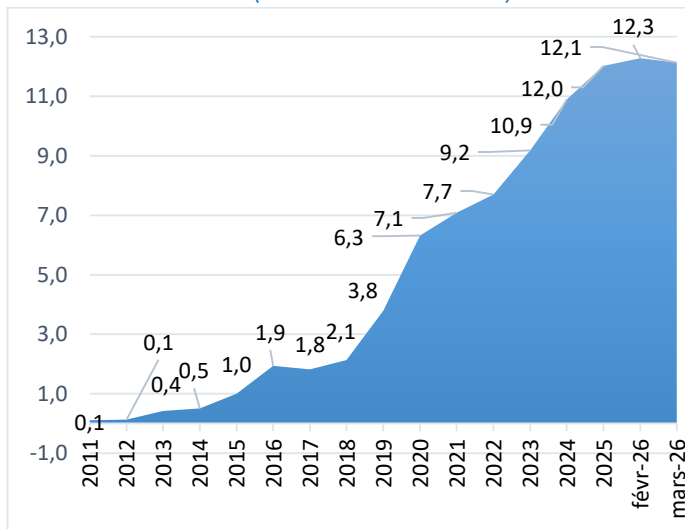
Le faible niveau participation des investisseurs institutionnels et des particuliers s'explique par (i) leur culture financière limitée, et (ii) les contraintes prudentielles applicables à certains secteurs, notamment les assurances, qui limitent leur capacité ou leur volonté de souscrire aux titres publics.

**Tableau 3: Répartition de l'encours des titres par type de détenteur final au 31 mars 2026**

Catégorie d'investisseurs	Mars-26	
	Montant nominal (milliards de FCFA)	Parts relatives (en %)
<b>SVT</b>	<b>6 223,4</b>	<b>64,7</b>
BTA	1 233,6	12,8
OTA	4 989,8	51,8
<b>Etablissements de crédit non SVT</b>	<b>1 169,1</b>	<b>12,1</b>
BTA	247,3	2,6
OTA	921,8	9,6
<b>BEAC</b>	<b>84,2</b>	<b>0,87</b>
BTA	0,0	0,0
OTA	84,2	0,9
<b>Investisseurs institutionnels</b>	<b>1 840,6</b>	<b>19,1</b>
BTA	180,4	1,9
OTA	1 660,2	17,2
<b>Personnes physiques</b>	<b>307,7</b>	<b>3,2</b>
BTA	60,9	0,6
OTA	246,9	2,6
<b>Total général</b>	<b>9 625,0</b>	<b>100</b>

Source : BEAC

**Graphique 20 : Evolution de l'encours des valeurs du Trésor de la CEMAC (en % du PIB nominal)**



Source : BEAC

Depuis 2025, l'encours des valeurs du Trésor rapporté au PIB, a faiblement progressé, s'établissant à 12,3 % à fin mars 2026 contre 12,1 % en décembre 2025.

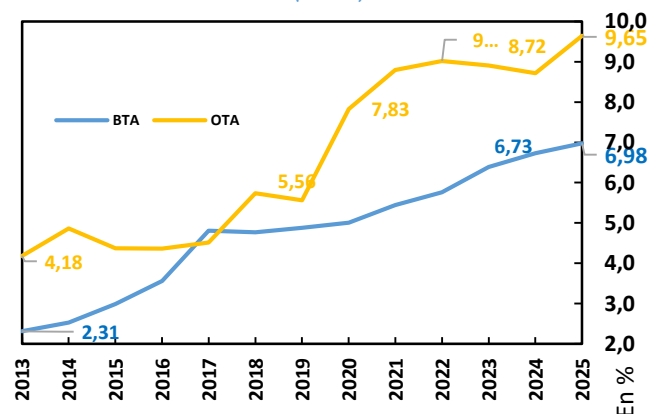
### • Le marché secondaire

Sur la période de mars 2025 à mars 2026, 2 134 opérations d'achat et de vente de titres ont été enregistrées contre 2 026 opérations la période précédente. Le volume nominal des titres échangés s'est établi à 4 867,2 milliards, en hausse par rapport aux 4 718,5 milliards enregistrés sur la période précédente. De même, le montant des règlements en espèces a progressé de 1,7 % à 4 747,0 milliards.

### • Le coût des ressources mobilisées par les Trésors publics évolue sur une tendance haussière

Sur la période sous-revue, le coût moyen des émissions a augmenté pour l'ensemble des instruments. Le taux moyen pondéré des BTA s'est établi à 6,98 %, contre 6,76 % entre mars 2024 et mars 2025. De même, le rendement moyen des OTA a progressé pour atteindre 9,64 % entre mars 2025 et mars 2026, contre 9,16 % observés un an plus tôt. Il est ressorti par ailleurs que les coûts d'émission varient sensiblement d'un Trésor public à l'autre.

**Graphique 21 : Evolution des taux moyens pondérés des émissions de BTA et OTA depuis 2013 (en %)**



Source : BEAC

L'analyse de l'évolution mensuelle des taux moyens pondérés des émissions de BTA a fait ressortir une trajectoire globalement stable sur la période observée. Cette configuration traduit, d'une part, la régularité accrue des adjudications sur l'ensemble des maturités, contribuant à l'ancrage des anticipations des investisseurs et, d'autre part, elle reflète une atténuation progressive des asymétries d'information entre les intervenants, favorisant un processus de formation des prix plus efficient, fondé sur les fondamentaux de liquidité et de risque.

## D. MARCHÉ FINANCIER

Entre mars 2025 et mars 2026, l'activité sur le marché financier de la CEMAC s'est traduite par la baisse de la capitalisation boursière de l'ensemble des titres cotés ainsi que la diminution des volumes et des valeurs pour les opérations franco et l'augmentation des nantissements.

En effet, la capitalisation boursière de l'ensemble des titres cotés a baissé de 8,8 % à 1 582,7 milliards de FCFA en mars 2026, contre 1 736,3 milliards un an auparavant. Cette situation est, pour l'essentiel, attribuable à la sortie de cote des valeurs du Congo et du Gabon et à la baisse de la valeur de certains titres.

- **Opérations franco**

Les transferts de titres sans contrepartie espèces ont régressé,

revenant de 10 006 420 titres à 7 957 913 titres échangés, correspondant à un glissement en valeur de 108,6 milliards de à 78,2 milliards.

Sur le marché des actions, neuf (09) ordres de transferts reçus des adhérents d'un volume de 1 020 actions, soit 0,16 milliard ont été exécutés par le Dépositaire Central Unique (DCU). Une année auparavant, seize (16) instructions de transfert avaient été exécutées, portant sur 69 610 actions d'une valeur de 1,4 milliard.

Sur le compartiment des obligations, 7 956 893 obligations estimées à 78,16 milliards ont été échangées. Les valeurs du Gabon, de la BDEAC, du Cameroun, du Congo et du secteur privé ont représenté respectivement 43,34 %, 30,28 %, 20,14 %, 4,04 % et 2,2 % des volumes transigés.

- **Nantissement de titres**

Sur la période, 27 285 388 obligations ont été émises par syndication classique, correspondant à une valeur nominale de 227,7 milliards ont été nanties par les banques au profit de la BEAC, contre 8 911 158 obligations (+206,2 %) valant 141,57 milliards (+60,9 %) une année auparavant.

Les obligations gabonaises ont été les plus sollicitées avec 68,03 % du volume global, devant la BDEAC (18,45 %), le Cameroun (15,59 %) et le Congo (3,93 %).

## IV. PERSPECTIVES MACROECONOMIQUES A COURT TERME DE LA CEMAC

### A. PREVISIONS AU DEUXIEME TRIMESTRE 2026

#### 1. Indice Composite des Activités Economiques

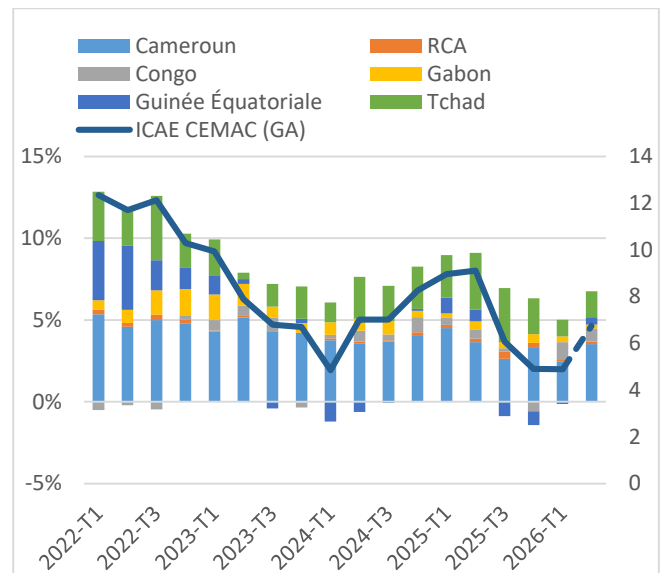
Pour le deuxième trimestre 2026, les services de la BEAC anticipent une accélération de l'ICAE à 6,7 % en glissement annuel. Cette embellie serait principalement tirée par le Cameroun (+3,5 points) et le Tchad (+1,6 point). Le Congo (+ 0,8 point), le Gabon (+0,2 point) et la République Centrafricaine (+0,2 point) maintiendraient une orientation positive. La Guinée Équatoriale renouerait avec une contribution favorable (+0,4 point).

Ce regain de vigueur reposerait sur la poursuite de l'amélioration des cours des produits de base, portée par une activité pétrolière qui continuerait de bénéficier des cours mondiaux favorables, ainsi que par le secteur minier, notamment avec le manganèse au Gabon et l'or au Tchad et en République Centrafricaine. Le démarrage de la campagne cacaoyère au Cameroun viendrait également soutenir cette dynamique.

La bonne tenue de la demande intérieure, soutenue par la consommation des ménages et , la montée en puissance de projets d'infrastructures publics sur la période, encourageraient cette évolution. Enfin, le dynamisme des télécommunications dans la plupart des pays et des industries manufacturières,

notamment les brasseries, renforcerait cette orientation favorable.

Graphique 22 : Evolution projetée de l'ICAE CEMAC en glissement annuel



Source : BEAC

#### 2. Inflation

Les prévisions à fin juin 2026<sup>8</sup> tablent sur une stabilisation de l'inflation, mettant un terme à la dynamique descendante enclenchée depuis septembre 2025. Ainsi, en moyenne annuelle, le taux d'inflation sous-régional reviendrait de 3,5 % en juin 2025 à 1,4 % en juin 2026, comme en mars 2026. En revanche, en glissement annuel, le taux d'inflation demeurerait en hausse à 2,6 % à fin juin 2026, après 1,0 % en mars 2026, contre 1,7 % en juin 2025.

Cette dynamique de l'inflation au deuxième trimestre 2026 resterait portée au niveau externe principalement par le renchérissement des produits (carburants,

<sup>8</sup> Les services de la Banque Centrale réalisent l'exercice de prévision par les approches *Short-Term Inflation*

Forecast (STIF) à partir des dernières réalisations fournies par les INS.

lubrifiants, équipements, etc.) en provenance du Nigéria, sous l'effet de l'appréciation du Naira.

Au niveau sous-régional, la consommation privée devrait rester dynamique du fait notamment des revenus générés par les filières aurifères et cacaoyères. Toutefois, cette dynamique devrait être atténuée par une meilleure offre des produits vivriers sur les marchés, en raison des bonnes campagnes agricoles au Cameroun et au Tchad.

Pour les prix, en glissement annuel, la dynamique de l'inflation projetée à fin juin 2026 serait essentiellement portée par les fonctions : « *produits alimentaires et boissons non alcoolisées* » (1,6 point, contre 0,9 point un an auparavant), « *logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles* » (0,2 point contre 0,3 point un an auparavant) et « *transports* » (0,2 point, contre 0,1 point un an auparavant).

Par pays, les contributions à l'inflation en glissement annuel à fin juin 2026, se présentent comme suit : Cameroun (75,6 points), Congo (19,8 points), Guinée Equatoriale (8,4 points), Gabon (4,8 points), République Centrafricaine (5,4 points) et Tchad (-14,0 points).

S'agissant des perspectives à court terme de l'inflation sous-jacente, la trajectoire descendante observée depuis deux années consécutives se poursuivrait au terme du deuxième trimestre 2026. Ainsi, le taux d'inflation sous-jacente en moyenne annuelle s'établirait à 1,3 %, contre 2,6 % un an plus tôt. En glissement

annuel, le taux d'inflation sous-jacente repartirait à la hausse à 1,3 % en juin 2026, contre 0,9 % en mars 2026 et 1,9 % en juin 2025.

Au niveau des autres nomenclatures secondaires, les prévisions à court terme indiquent que le taux d'inflation d'origine locale, en moyenne annuelle, ralentirait à 1,5 % en juin 2026, contre 3,6 % en juin 2025, et, en glissement annuel, reviendrait de 1,8 % en juin 2025 à 2,7 % en juin 2026, après 1,2 % en mars 2026. De son côté, le taux d'inflation importée se situerait, en moyenne annuelle, autour de 0,5 % en juin 2026, contre 2,8 % un an plus tôt, et, en glissement annuel, s'accélérerait nettement à 1,5 % en juin 2026, après 0,8 % un an plus tôt.

Par secteur d'activités, le taux d'inflation des produits du secteur *primaire* poursuivrait sa descente, en moyenne annuelle, à 2,6 % en juin 2026, contre 6,7 % un an auparavant. En outre, l'inflation des services ralentirait davantage, en moyenne annuelle, revenant de 2,5 % en juin 2025 à 1,4 % en juin 2026. L'inflation des produits du secteur *secondaire* reviendrait de 2,0 % en juin 2025 à 1,1 % un an plus tard. Enfin, suivant le degré de durabilité des biens, bien qu'en ralentissement, les prix des biens non-durables continueraient d'enregistrer la plus importante baisse au terme du deuxième trimestre 2026, avec un taux d'inflation en moyenne annuelle à 1,5 %, contre 4,4 % un an auparavant, suivi des biens semi-durables (0,6 %, après 2,2 % un an auparavant) et des biens durables (-0,3 % contre 1,8 % douze mois plus tôt).

## B. PREVISIONS DU CADRE

## MACROECONOMIQUE SUR L'ENSEMBLE DE L'ANNEE 2026

### 1. Hypothèses sous-jacentes des prévisions sur l'ensemble de l'année 2026

Les Services de la Banque Centrale ont élaboré trois (03) scénarios<sup>9</sup> probables du cadre macroéconomique de la CEMAC pour l'année 2026 principalement fondés sur les hypothèses relatives à l'évolution des cours internationaux des matières premières exportées par les pays de la CEMAC, en particulier du pétrole brut, suivant l'évolution des tensions géopolitiques au Moyen-Orient. La seconde hypothèse clé concerne l'orientation des finances publiques, notamment la mise en œuvre effective ou non des efforts de consolidation budgétaire.

- Le **scénario de base** repose au plan externe sur les hypothèses ci-après : *i*) une hausse des cours des principaux produits d'exportation, notamment du pétrole brut (28,7 % à 87,2 dollars USD/baril), du gaz naturel (23,7 % à 238,6 dollars/baril), du bois débité (2,8 %, à 738,7 dollars USD/ m<sup>3</sup>), du coton (1,4 %, à 78,5 cents/livre), du manganèse (13,0 %, à 166,9 dollars USD/tonne) et de l'or (22,7 %, à 105,7 dollars/g), contre une baisse du bois grume (4,1 % à 190,9 dollars/ m<sup>3</sup>) et du cacao (- 53,8 % à 3 597,9 dollars/tonne), *ii*) une appréciation du FCFA par rapport au dollar de 15,4 % à 556,3 FCFA/\$, et *iii*) une amélioration des termes de l'échange de 15,4 % ; et au plan interne, par *i*) une hausse (0,4 %) de la

production de pétrole brut à 38,3 millions de tonnes, *ii*) une augmentation de 13,4 % à 6 771,1 mille tonnes de la production de gaz (GNL et GPL), particulièrement au Congo et au Gabon, *iii*) une baisse de la production de bois de 0,9 % à 8 442,1 milliers de m<sup>3</sup> dans la plupart des pays, *iv*) une hausse des exportations de cacao (+4,1 % à 322,5 mille tonnes) et du coton (+9,5 % à 346,4 mille tonnes) au Cameroun et au Tchad, *v*) la conclusion des programmes financiers dans la plupart des pays de la CEMAC au deuxième semestre 2026 avec le FMI et l'amorce d'une consolidation budgétaire, et *vi*) une intensification des efforts de rapatriements par les secteurs public et privé et une hausse des emprunts à l'extérieur ;

- Le **scénario optimiste** des cours des matières premières globalement favorables, notamment celui du baril de pétrole brut à 92,2 dollars (+36,1 % par rapport à 2025), en lien avec la persistance des tensions géopolitiques au Moyen-Orient, une hausse de la production de pétrole brut de 4,7 % à 39,9 millions de tonnes. Il est également supposé une conclusion des programmes financiers dans la plupart des pays de la CEMAC au deuxième semestre 2026 avec le FMI et l'amorce d'une consolidation budgétaire ;

<sup>9</sup> Le troisième scénario n'a pas été présenté dans le cadre de ce rapport.

## 1.1 Scénario de base avec un prix moyen du baril de pétrole brut à 87,2 \$

- **Secteur réel**

Dans ce scénario, la croissance économique de la CEMAC ressortirait à 3,2 % en 2026, contre 3,4 % en 2025, dans un contexte d'amélioration des termes de l'échange en 2026 (+18,7), après une détérioration en 2025 (- 7,9 %). Cette évolution s'expliquerait principalement par la décélération du secteur non pétrolier (3,4 % en 2026, contre 4,7 % en 2025), faiblement compensée par le redressement du secteur pétrolier (+2,2 % en 2026, après -1,8 % en 2025).

**Suivant l'optique offre**, les différents secteurs contribueraient positivement à la croissance en 2026, sous l'impulsion principalement des secteurs secondaire et tertiaire.

Le **secteur primaire** contribuerait positivement à la croissance (0,6 point en 2026, contre 0,5 point en 2025). Cette progression résulterait principalement de la bonne tenue de l'agriculture (0,3 point en 2026, contre 0,2 point en 2025), tirée notamment par l'agriculture d'exportation (0,1 point en 2026, contre -0,2 point en 2025), en relation avec l'amélioration des volumes exportés de cacao et de coton. Les activités d'élevage, de chasse, de pêche et de pisciculture maintiendraient une contribution stable (0,3 point en 2026 comme en 2025). Par ailleurs, la sylviculture et l'exploitation forestière demeureraient en berne pour la troisième année consécutive (0,0 point en 2026, comme en 2025), malgré les investissements réalisés par les opérateurs pour la transformation locale du bois en droite ligne avec les

décisions des autorités de la CEMAC de stopper les exportations de grumes.

La participation du **secteur secondaire** à la croissance s'établirait à 1,0 point en 2026, contre 1,3 point en 2025, en lien principalement avec le fort ralentissement de la contribution des BTP (0,0 point en 2026, contre 0,4 point en 2025), dans un contexte de modération des dépenses d'investissement public dans certains pays membres, notamment au Gabon. La dynamique du secteur resterait néanmoins portée par les industries (0,9 point en 2026 comme en 2025), notamment les industries extractives dont la contribution se redresserait à 0,4 point en 2026, contre 0,2 point en 2025, soutenue en particulier par la reprise des activités pétrolières (0,1 point en 2026, après -0,2 point en 2025) et gazières (0,2 point, contre 0,0 point en 2025), atténuée par le ralentissement de l'extraction minière (0,2 point en 2026, après 0,4 point en 2025). Les industries agro-alimentaires participeraient à hauteur de 0,3 point en 2026, contre 0,2 point en 2025, tandis que les autres industries contribueraient de 0,2 point en 2026, après 0,4 point en 2025. La branche électricité, gaz et eau enregistrerait une participation de 0,1 point en 2026 comme en 2025, en lien avec l'amélioration projetée de l'offre d'électricité qui tirerait profit du barrage de Nachtigal au Cameroun entré dans son potentiel énergétique total de près de 420 MW suite à la mise en service des 7 autres turbines en 2025, mais qui peine encore en raison des difficultés de transport de l'électricité vers la clientèle. Le secteur de l'électricité tirerait également profit de l'entrée en production du barrage de Kinguele Aval au Gabon d'une capacité de 35 MW.

Quant au *secteur tertiaire*, son apport à la croissance s'établirait à 1,3 point en 2026, comme en 2025, soutenu principalement par la branche « *activités commerciales, hôtelières et de restauration* » (0,6 point en 2026, comme en 2025). Les branches « *transports et communications* » contribueraient de 0,3 point en 2026, contre 0,4 point en 2025, et celle « *autres services marchands* » à hauteur de 0,3 point en 2026, après 0,6 point en 2025, dont les « *services financiers* » pour 0,2 point en 2026, comme en 2025. Les « *services non marchands* » retrouveraient une contribution positive de 0,2 point en 2026, contre -0,2 % en 2025.

Suivant *l'optique demande*, la *demande intérieure brute* contribuerait à la croissance à hauteur de 3,9 points en 2026, contre 3,8 points en 2025, sous l'effet d'une évolution favorable de la consommation (contribution de 1,7 point en 2026, contre 2,3 points en 2025) et d'un dynamisme des investissements bruts (2,1 points en 2026, contre 1,5 point en 2025). La consommation privée demeurerait le principal moteur de la demande, avec une contribution de 2,1 points en 2026, contre 1,6 point en 2025, en lien avec la prise en solde des nouveaux fonctionnaires et la régularisation de la situation administrative d'autres, notamment au Gabon, en République Centrafricaine et au Cameroun. Cette tendance est renforcée par l'afflux des revenus des ménages tirés de l'exploitation de l'or et dans une moindre mesure du cacao. En revanche, la consommation publique contribuerait de -0,4 point en 2026, après +0,6 point en 2025, en lien avec les efforts de consolidation budgétaire envisagés dans plusieurs pays. S'agissant des investissements bruts, leur dynamisme en 2026 proviendrait essentiellement de la

hausse des investissements privés pétroliers (1,2 point en 2026, après -0,5 point en 2025), dans un contexte d'amélioration des cours du brut à 87,2 dollars le baril. Les investissements publics contribueraient de 0,8 point en 2026, contre 1,1 point en 2025.

La dynamique de la demande intérieure s'accompagnerait d'une hausse des importations plus forte que celle des exportations, pour une contribution des exportations nettes à la croissance de -0,7 point en 2026, contre -0,4 point en 2025.

Sur le front des prix, l'inflation resterait en dessous de la norme communautaire de 3,0 %, s'établissant à 2,4 % en moyenne annuelle en 2026, contre 2,1 % en 2025. Cette hausse résulterait de l'augmentation progressive de l'inflation importée, en lien avec les premiers effets de la crise énergétique au Moyen Orient. Au niveau des pays, le Cameroun afficherait un taux d'inflation de 2,8 % en 2026, le Congo de 3,4 %, la Guinée Équatoriale de 4,1 %, la RCA de 3,8 %, le Gabon de 1,9 % et le Tchad de -0,5 %.

#### • *Finances publiques*

La situation des finances publiques s'améliorerait avec le déficit du solde budgétaire (base engagements, hors dons) qui reviendrait de -3,7 % du PIB en 2025 à -1,9 % du PIB en 2026. Cette amélioration s'expliquerait par la hausse simultanée de la contribution des recettes pétrolières (+0,9 point) et de celle des recettes non pétrolières (+1,1 point), qui serait en contraste avec l'augmentation des dépenses courantes (-0,4 point) et des dépenses en capital (-0,5 point). L'augmentation de l'apport des recettes

pétrolières résulterait de la hausse conjuguée des cours internationaux, et des volumes exportés du pétrole et gaz sous l'effet notamment des tensions géopolitiques au Moyen Orient. S'agissant de l'augmentation de la contribution des recettes non pétrolières, elle découlerait des efforts de mobilisation des recettes, grâce à la poursuite de l'informatisation du processus de collecte des recettes fiscales et à l'élargissement de la base fiscale, mis en œuvre dans la plupart des Etats de la CEMAC.

Concernant l'orientation de la politique budgétaire des pays de la CEMAC, celle-ci devrait rester légèrement restrictive et procyclique en 2026. En effet, le solde primaire ajusté du cycle économique serait positif, dans un contexte marqué par des efforts accrus de consolidation budgétaire, s'établissant à 0,03 % du PIB en 2026, contre -1,6 % du PIB l'année précédente, tandis que l'impulsion budgétaire serait à -1,6 % du PIB en 2026.

La stabilité observée à -0,1 % de l'écart de production dans la CEMAC, entre 2025 et 2026, reflète un niveau d'activité toujours inférieur au potentiel, en dépit de la hausse projetée des exportations nettes qui passeraient de 759,0 milliards en 2025 à 1 337,3 milliards en 2026 sous l'effet du regain de l'activité pétrolière.

Le solde budgétaire de référence, exprimé en pourcentage du PIB, ressortirait supérieur à la norme communautaire de -1,5 %, à -1,4 % en 2026 contre -1,0 % en 2025. Cette dégradation du solde s'expliquerait par une hausse des dépenses publiques, en dépit de la progression attendue des recettes pétrolières et des recettes non pétrolières, qui passeraient

respectivement de 5,1 % du PIB à 5,7 % du PIB et de 11,1 % du PIB à 12,1 % entre 2025 et 2026. Par ailleurs, la poursuite des efforts de consolidation budgétaire engagés par les États membres de la CEMAC devrait contrebalancer cette tendance.

Dans ce scénario, la situation des finances publiques de la CEMAC afficherait, à la fin de l'année 2026, un déficit budgétaire base engagement, hors dons, de 1 618,7 milliards, après 2 936,0 milliards en 2025. Avec une hausse des arriérés de paiements de 694,4 milliards, le déficit global (base caisse) des finances publiques s'élèverait à 924,3 milliards. Pour financer ce déficit, les États devraient mobiliser des tirages extérieurs à hauteur d'environ 4 419,0 milliards, et bénéficier de dons à hauteur de 746,5 milliards auprès des partenaires financiers internationaux. Ces ressources permettraient d'amortir leurs dettes extérieures à hauteur de 1 658,6 milliards, de rembourser 1 456,3 milliards auprès du système bancaire sous-régional et de réduire leur endettement vis-à-vis du système non bancaire de la CEMAC d'un montant de 1 126,4 milliards.

En conséquence, le profil d'endettement des États de la CEMAC en 2026 se caractériserait par : (i) un encours de la dette globale de 48,9 % du PIB, contre 49,7 % du PIB en 2025 ; (ii) un ratio du service de la dette publique extérieure sur les recettes budgétaires de 15,9 %, contre 16,2 % un an plus tôt et (iii) un ratio du service de la dette publique extérieure sur les exportations de 11,1 %, contre 10,9 % l'année précédente.

- **Secteur extérieur**

Le déficit de la balance des transactions courantes, dons officiels compris, se contracterait pour s'établir à 2,9 % du PIB en 2026, contre -4,0% du PIB en 2025, soit un montant de 2 487,3 milliards. Cette amélioration de 1,0 point de pourcentage s'expliquerait principalement par une hausse des exportations (+2,9 points), liée à l'augmentation des cours du baril sur les marchés internationaux (87,2 dollars), ainsi qu'à la stabilisation des volumes exportés de pétrole brut à 35,5 millions de tonnes. Ces effets positifs seraient toutefois partiellement atténués par la hausse des importations (- 2,1 points), le creusement du déficit de la balance des revenus (-0,2 point) et la contraction de l'excédent de la balance des transferts courants (-0,1 point).

Le solde net créditeur du compte de capital passerait de 1,1 % du PIB en 2025 à 0,5 % du PIB en 2026, principalement en raison de la baisse des dons courants accordés aux administrations publiques. Ces derniers diminueraient de 815,5 milliards en 2025 à 385,5 milliards en 2026. Le solde du compte financier passerait d'un déficit de 0,1 % du PIB en 2025 à un excédent de 4,8 % du PIB en 2026, sous l'effet de la hausse de l'endettement net des Etats et du secteur privé.

Au total, le solde global de la balance de paiements ressortirait excédentaire à hauteur de 2,3 % du PIB, soit 1 985,1 milliards, après un déficit de 1,0 % du PIB un an plus tôt. Cette amélioration de +3,3 points de pourcentage résulteraient essentiellement d'une hausse des flux nets entrants au titre des autres investissements (+4,0 points) et d'une amélioration du solde

de la balance des transactions courantes (+0,8 point). Ces dynamiques seraient néanmoins atténuées par une contraction du solde net créditeur du compte de capital (-0,5 point) et une baisse des flux nets entrants d'investissements de portefeuille (-0,1 point). L'excédent du solde global, associé à une hausse des arriérés extérieurs de 42,0 milliards, permettraient d'accroître les réserves de change de 2 027,1 milliards. A fin 2026, les réserves de change couvriraient 4,72 mois d'importations de biens et services, contre 4,12 mois un an plus tôt.

- **Situation monétaire**

Suivant les hypothèses retenues, la situation monétaire de la CEMAC en 2026 serait caractérisée par une consolidation de la position extérieure et par la poursuite de la dynamique de financement de l'économie.

Les avoirs extérieurs nets du système monétaire progresseraient de 80,8 % pour s'établir à 5 144,2 milliards. Cette dynamique résulterait des entrées de capitaux publics et privés, en lien notamment avec les émissions d'eurobonds, les appuis budgétaires, les emprunts projets et les diverses opérations financières des entreprises internationales opérant dans le secteur des industries extractives. De même, les recettes d'exportation qui repartiraient en hausse sous l'effet de la hausse projetée des cours de certaines matières premières exportées (pétrole, gaz, etc.) par les pays de la CEMAC accentueraient cette dynamique qui renforcerait le niveau des réserves de change.

S'agissant des crédits à l'économie, ils progresseraient de 12,7 % pour atteindre 15 488,9 milliards, reflétant la poursuite de la dynamique de financement du secteur privé par le système bancaire. Les principaux secteurs bénéficiaires de ces financements sont notamment l'agroalimentaire, les BTP, le commerce et le transport.

Dans ce contexte, la masse monétaire enregistrerait une hausse de 13,1 % pour atteindre 25 633,8 milliards, sous l'effet conjugué de l'accroissement des avoirs extérieurs nets et de la progression du crédit à l'économie. Suivant ses composantes, cette expansion monétaire traduirait également l'augmentation des dépôts bancaires, en lien avec l'amélioration de la liquidité globale du système bancaire.

Au total, ces évolutions se traduiraient par une amélioration de la position extérieure de la zone. Le taux de couverture extérieure de la monnaie s'établirait à 70,7 %, contre 66,9 % en 2025, traduisant ainsi un renforcement de l'ancrage externe de la monnaie commune.

## 2. Réserves de change

Les réserves de change progresseraient en 2026, soutenues par l'amélioration attendue de la position extérieure de la Sous-région. Cette évolution résulterait notamment du renforcement des entrées nettes de capitaux, de la poursuite des investissements directs étrangers dans les secteurs extractifs, de la mobilisation de ressources extérieures par les États ainsi que de l'amélioration attendue des recettes d'exportation et de la poursuite des efforts de rapatriement des devises issues de ces exportations. Ces facteurs permettraient de

compenser les besoins de financement des importations et les sorties de devises liées au service de la dette extérieure.

Ainsi, les réserves de change de la BEAC augmenteraient de 25,0 % pour s'établir à 7 962,3 milliards au 31 décembre 2026. Par ailleurs, le niveau des réserves exprimé en mois d'importations de biens et services s'établirait à 4,72 mois, contre 4,12 mois en 2025, traduisant une amélioration de la position extérieure de la zone.

## 3. Avoirs extérieurs nets de la BEAC

En plus des éléments évoqués dans le point précédent, les tablent sur une forte hausse des avoirs extérieurs nets de la BEAC, de 67,6 % pour s'établir à 5 026,2 milliards (7,7 milliards d'euros) au 31 décembre 2026. Cette évolution s'expliquerait principalement par l'accumulation attendue des réserves de change, soutenue par les entrées nettes de capitaux, les investissements dans les secteurs extractifs et la mobilisation de financements extérieurs par les États, ainsi que par la baisse des engagements extérieurs de la Banque Centrale.

### 1.2 Scénario optimiste avec un prix moyen du baril de pétrole brut à 92,2\$

- **Secteur réel**

Sous ce scénario, la croissance économique de la CEMAC ressortirait à 4,3 % en 2026, contre 3,2 % dans le scénario de base. Cette accélération serait essentiellement attribuable à une progression plus forte du secteur pétrolier, dont le taux de croissance atteindrait 6,9 %, contre 2,2 % dans le scénario de base, ainsi qu'à une meilleure tenue du secteur non

pétrolier, qui progresserait de 4,0 %, contre 3,3 % dans le scénario de base. Elle s'accompagnerait d'une amélioration plus importante des termes de l'échange de 26,5 %, contre 18,7 % dans le scénario de base, dans un contexte de prix du pétrole brut plus favorable et de production de pétrole portée à 39,9 millions de tonnes.

Suivant l'*optique offre*, la croissance serait principalement soutenue par le secteur tertiaire et le secteur secondaire. Le secteur primaire contribuerait à hauteur de 0,7 point, contre 0,6 point dans le scénario de base, grâce à la bonne tenue de l'agriculture pour 0,3 point et des activités d'élevage, de chasse, de pêche et de pisciculture pour 0,3 point.

La contribution du secteur secondaire serait plus élevée que dans le scénario de base, s'établissant à 1,6 point, contre 1,0 point. Cette progression s'expliquerait par une contribution plus forte des industries à hauteur de 1,4 point, en particulier des industries extractives pour 1,0 point, portées par le pétrole brut pour 0,5 point, le gaz naturel pour 0,3 point et les extractions de minerais pour 0,2 point. Les bâtiments et travaux publics contribueraient à hauteur de 0,1 point, contre 0,0 point dans le scénario de base.

Le secteur tertiaire participerait à la croissance pour 1,7 point, contre 1,3 point dans le scénario de base. Cette contribution serait tirée principalement par la branche « *commerce, hôtels et restaurants* » (0,6 point), les « *transports et communications* » (0,4 point), les « *autres services marchands* » (0,4 point), ainsi que par les « *services non marchands* » (0,3 point).

Suivant l'*optique demande*, la demande intérieure brute contribuerait à la croissance à hauteur de 4,1 points, contre 3,9 points dans le scénario de base. Cette contribution serait soutenue par la consommation (+2,4 points), principalement la consommation privée (+2,8 points), tandis que la consommation publique demeurerait négative (-0,4 point). Les investissements bruts apporteraient 1,6 point, avec une contribution importante de la formation brute de capital fixe à hauteur de 2,0 point, portée notamment par l'investissement privé pour 1,6 point.

Dans ce contexte, les exportations nettes contribueraient positivement à la croissance (+0,2 point), contre une contribution négative (-0,7 point) dans le scénario de base.

Du côté des prix, l'inflation serait plus élevée dans ce scénario, s'établissant au niveau de la norme communautaire de 3,0 % en moyenne annuelle à fin 2026, contre +2,4 % dans le scénario de base. Cette évolution traduirait l'effet d'une demande privée plus vigoureuse et d'une activité économique plus soutenue.

#### • *Secteur des finances publiques*

Le solde budgétaire, base engagements, hors dons, ressortirait déficitaire en 2026, atteignant -1,5 % du PIB, après -3,7 % du PIB l'année précédente. Cette amélioration découlerait de la hausse des recettes non pétrolières (+1,5 point), qui contrasteraient avec les recettes pétrolières (-0,6 point).

Dans ce scénario, le solde global (base caisse) des États ressortirait à - 634,0 milliards en 2026, contre - 924,3 milliards

dans le scénario de référence. Ce déficit budgétaire, combiné à de nouveaux emprunts extérieurs de 3 434,1 milliards et des dons estimés à 738,8 milliards servirait à amortir la dette intérieure et extérieure des États. L'amortissement de la dette extérieure devrait atteindre 1 658,6 milliards. A fin 2026, le profil d'endettement des États de la CEMAC serait caractérisé par : (i) un encours de la dette globale représentant 47,6 % du PIB, contre 48,9 % dans le scénario de référence ; (ii) un ratio du service de la dette extérieure sur les recettes budgétaires qui s'établirait à 15,2 % contre 15,9 % dans le scénario de référence et (iii) un ratio du service de la dette extérieure par rapport aux exportations de biens et services non facteurs de production de 10,4 %, contre 11,1 % dans le scénario de référence.

- **Secteur extérieur**

Le déficit de la balance des transactions courantes, dons officiels compris, se contracterait en 2026, de manière plus prononcée que dans le scénario de base, pour atteindre 1,6 % du PIB en 2026, après -4,0 % du PIB en 2025. Cette amélioration s'expliquerait principalement par une hausse plus importante des exportations de pétrole brut et de gaz, lesquelles représenteraient 16,8 % du PIB en 2026, contre 13,9 % du PIB en 2025. Cette amélioration de 2,4 points du solde des transactions courantes en pourcentage du PIB résulterait pour l'essentiel de la hausse des exportations (+5,0 points), liée au niveau relativement élevé des cours du pétrole. Ces effets positifs seraient toutefois atténués par la progression des importations de biens (-2,5 points) et le creusement du déficit de la balance des revenus (-0,4 point).

Le solde net créditeur du compte de capital se stabiliserait autour de 0,5 % du PIB, comme dans le scénario de référence. Par ailleurs, le solde net créditeur du compte financier ressortirait à +3,8 % du PIB, contre +4,8 % dans le scénario de référence, en raison d'un endettement moins important du secteur privé.

Au total, le solde global de la balance des paiements ressortirait excédentaire à +2,7 % du PIB, contre +2,3 % dans le scénario de base, après un déficit global de 1,0 % du PIB en 2025. Cette amélioration du solde global, de +3,7 points de pourcentage par rapport à 2025, s'expliqueraient principalement par la hausse du solde net créditeur du poste « Autres investissements » (+3,1 points) et par l'amélioration du solde de la balance des transactions courantes (+2,1 points). Elle serait toutefois partiellement atténuée par la contraction du solde net créditeur du compte de capital (-0,5 point). Au total, l'excédent global de la balance des paiements et une augmentation des financements exceptionnels de +42,0 milliards permettraient d'accroître les réserves officielles de 2 346,1 milliards.

A fin 2026, les réserves officielles couvriraient 4,72 mois d'importations de biens et services dans ce scénario, contre 4,12 un an plus tôt.

- **Situation monétaire**

En cas de réalisation de ce scénario, les indicateurs monétaires s'amélioreraient sensiblement par rapport au scénario de base, avec notamment une hausse des avoirs extérieurs nets de 94,8 %, pour s'établir à 5 542,3 milliards, une

progression des crédits à l'économie (+15,9 %), une contraction des créances nettes sur les États (-12,5 %) et une augmentation de la masse monétaire (+16,0 %). Le taux de couverture extérieure de la monnaie passerait à 70,4 % contre 70,7 % dans le scénario de base.

## V. PERSPECTIVES ECONOMIQUES A MOYEN TERME DE LA CEMAC

### A. HYPOTHESES SOUS-JACENTES ET PREVISIONS MACROECONOMIQUES

#### 1. L'économie mondiale face au choc géopolitique au Moyen-Orient : ralentissement de la croissance et résurgence des pressions inflationnistes

D'après les Perspectives de l'économie mondiale du FMI (avril 2026), les projections macroéconomiques mondiales ont été révisées à la baisse suite au déclenchement du conflit au Moyen-Orient fin février 2026. Sous l'hypothèse d'un conflit limité dans le temps, la croissance mondiale devrait ralentir à 3,1 % en 2026 (soit - 0,2 point par rapport aux prévisions de janvier), après 3,4 % en 2025, et se situer à 3,2 % en 2027. Ce choc géopolitique interrompt la dynamique de désinflation : les perturbations logistiques et le renchérissement des coûts énergétiques portent les projections de l'inflation mondiale à 4,4 % en 2026, contre 4,1 % en 2025, et 3,7 % en 2027. Bien que soutenue par l'investissement technologique, la résilience mondiale reste asymétrique, affectant plus durement les économies émergentes et en développement que les pays avancés. Ces perspectives du FMI demeurent hautement tributaires de l'évolution du conflit au Moyen-Orient : une escalade ou une fermeture du détroit d'Ormuz, pourraient amener le cours du baril de Brent au-delà de 100 dollars. À ces incertitudes immédiates s'ajoutent des contraintes structurelles de moyen terme, notamment la montée du protectionnisme et l'aggravation des dettes publiques, qui

limitent fortement les marges de manœuvre budgétaires

#### 1.1 Les bonnes perspectives de croissance à moyen terme dans la CEMAC soutenues par les filières gaz, mines et métallurgie

Les projections macroéconomiques mises à jour en mai 2026 par les Services de la BEAC mettent en exergue une consolidation de l'activité économique dans la CEMAC sur la période 2027-2029, avec un taux de croissance du PIB réel projeté à 3,6 % en moyenne annuelle. Sur cette période, la croissance économique de la Sous-région s'appuierait sur une diversification progressive de son secteur extractif et sur l'amorce de sa transformation locale, réduisant ainsi sa vulnérabilité historique aux chocs externes, notamment face à l'instabilité géopolitique actuelle. Cette bonne dynamique sera soutenue par deux piliers sectoriels majeurs :

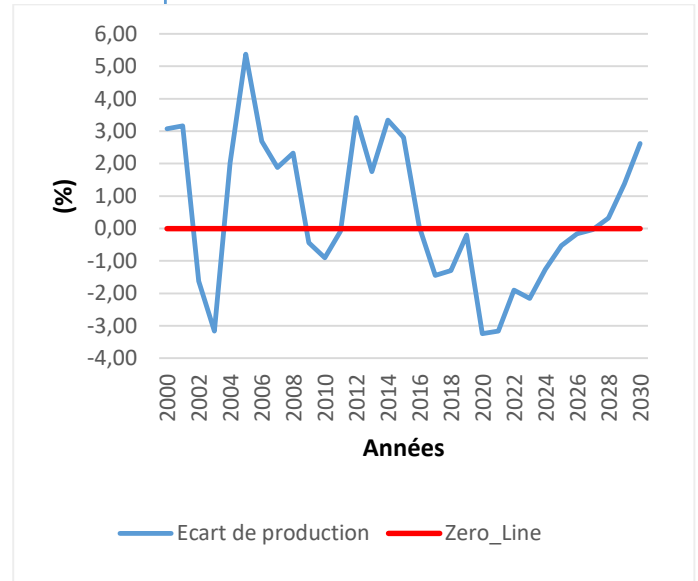
- La bonne tenue des activités dans le secteur des mines et de la métallurgie : l'activité économique bénéficiera de la montée en puissance de grands gisements de fer transfrontaliers et nationaux (Milingui et Baniaka au Gabon, Grand Zambézi et Lobé au Cameroun, Nabeba au Congo), qui s'accompagnerait de l'émergence d'une industrie métallurgique locale. Cette dynamique sera renforcée par le développement des projets de bauxite au Cameroun, de l'or et de l'antimoine au Tchad, l'exploitation de la potasse au Congo et les efforts d'industrialisation de la filière aurifère sous-régionale ;

- L'essor de la filière gazière en complément de l'extraction pétrolière : la construction des centrales électriques couplée à l'accélération des projets gaziers (GNL et GPL) dans quatre pays (Cameroun, Congo, Gabon et Guinée Équatoriale), qui diversifiera le profil énergétique de la zone, permettrait de répondre à la demande régionale d'industrialisation et de sécuriser les sources d'approvisionnement énergétique.

## 1.2. Le retour de la croissance serait favorisé par la reconstitution du potentiel productif post-Covid-19

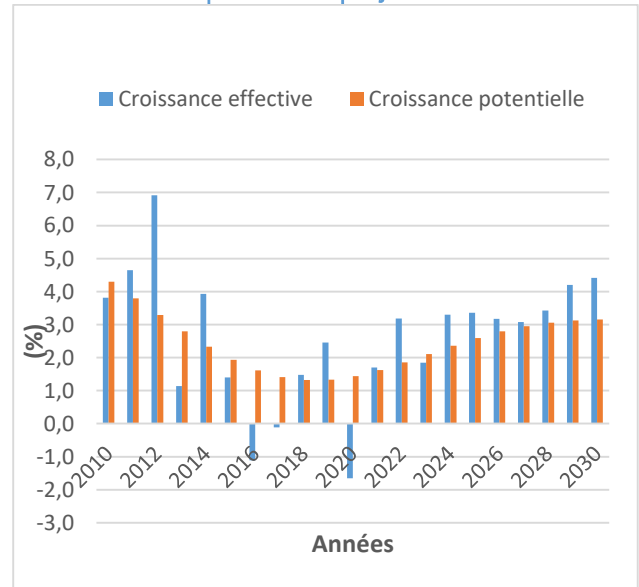
Pour la période 2021-2026, la croissance économique révisée de la CEMAC s'établirait en moyenne à 2,8 %, affichant un redressement notable par rapport à la moyenne de 0,2 % observée entre 2016 et 2020. Cette performance s'expliquerait par la reconstitution progressive des capacités productives après la pandémie de covid-19. Les graphiques élaborés par les Services de la BEAC font état d'une progression constante de la production potentielle (Graphique 24), laquelle soutiendrait une amélioration durable de la croissance effective. À partir de 2028, l'écart de production basculerait en zone positive, atteignant en moyenne 1,1 % sur la période 2027-2030.

Graphique 23 : Evolution projetée de l'écart de production dans la CEMAC



Source : BEAC

Graphique 24 : Croissance effective et croissance potentielle projetée



## 2. Autres agrégats macroéconomiques : une amélioration progressive des fondamentaux, malgré des vulnérabilités persistantes

Selon les dernières prévisions macroéconomiques de la CEMAC réalisées en mai 2026, les perspectives à moyen terme (2027- 2029) seraient marquées par une amélioration progressive des équilibres

macroéconomiques de la Sous-région, soutenue par la consolidation attendue des finances publiques, le renforcement de la position extérieure et la poursuite du financement de l'activité économique. Dans ce contexte, les profils à moyen terme des autres comptes macroéconomiques seraient les suivants :

- le déficit du solde budgétaire, base engagements hors dons, devrait se réduire, revenant de 1,9 % du PIB en 2027 à 1,3 % du PIB en 2028, puis à 0,5 % du PIB en 2029. Cette évolution refléterait la poursuite des efforts d'assainissement budgétaire prescrits par les Chefs d'Etats lors de leur conférence du 22 janvier 2026 à Brazzaville (République du Congo), ainsi que l'amélioration attendue de la mobilisation des recettes publiques dans les États membres ;
- le déficit du solde extérieur courant, dons officiels inclus, se situerait en moyenne annuelle autour de 3,6 % du PIB sur la période 2027-2029. Cette situation traduirait le maintien d'importants besoins d'importation liés aux investissements dans les secteurs des hydrocarbures, des mines, de l'énergie, des transports et des infrastructures ;
- les agrégats monétaires poursuivraient leur progression entre 2027 et 2029, avec des taux moyens de croissance annuelle de 6,2 % pour la masse monétaire, de 20,0 % pour les avoirs extérieurs nets du système monétaire et de 6,7 % pour les crédits à l'économie.

## B. PREVISIONS A MOYEN TERME DE L'INFLATION ET DES RESERVES DE CHANGE

### 1. Prévisions à moyen terme de l'inflation

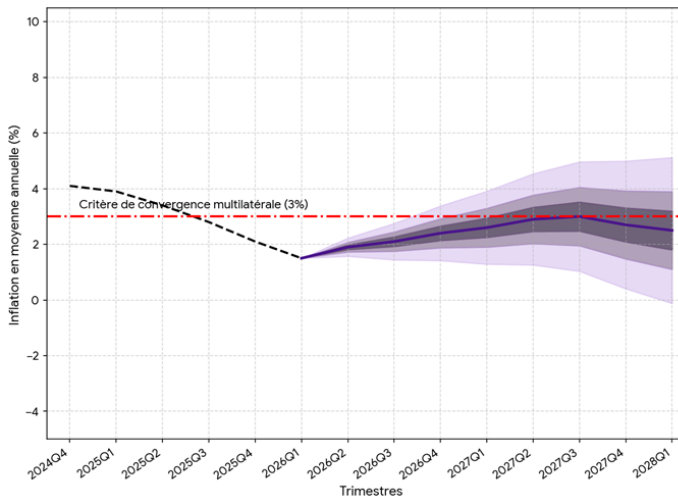
Selon le *World Economic Outlook* du FMI (avril 2026), l'inflation globale mondiale devrait repartir à la hausse en 2026 avant de reprendre sa baisse en 2027, en raison des effets du déclenchement du conflit au Moyen-Orient supposés pour l'instant limités en durée et en portée. L'augmentation de l'inflation devrait être particulièrement marquée dans les économies émergentes et en développement. En effet, le bond des prix des hydrocarbures a fait exploser les prix de l'énergie en mars 2026, entraînant avec eux les prix des engrais, du fret et des produits alimentaires. Ainsi le taux d'inflation devrait s'élever à 4,4 % en 2026 avant de décliner à 3,7 % en 2027, contre 4,1 % en 2025.

Les prévisions d'inflation pour l'Afrique subsaharienne ont été revues à la hausse, sous l'effet conjugué des tensions géopolitiques et de la flambée des prix des matières premières. L'inflation médiane dans la région devrait passer de 3,4 % en 2025 à 5,0 % en 2026, avant de refluer à 4,5 % en 2027. Selon le FMI, un conflit prolongé au Moyen-Orient ajouterait 2,4 points de pourcentage à l'inflation régionale.

Pour la CEMAC, l'inflation moyenne demeurerait au-dessous de la cible communautaire de 3 %, mais révisée légèrement à la hausse par rapport aux

prévisions de décembre 2025, autour de 2,4 % en 2026, 3,0 % en 2027, 2,7 % en 2028 (après 2,1 % en 2025). (Voir fan chart ci-après)

**Graphique 24 : Prévisions de l'inflation en moyenne annuelle dans la CEMAC à l'horizon du quatrième trimestre 2027**



**Source :** BEAC, à partir des données des administrations nationales. **Note :** Les bandes représentent respectivement les intervalles de prévision de 30 %, 60 % et 90% (de la plus foncée à la plus claire).

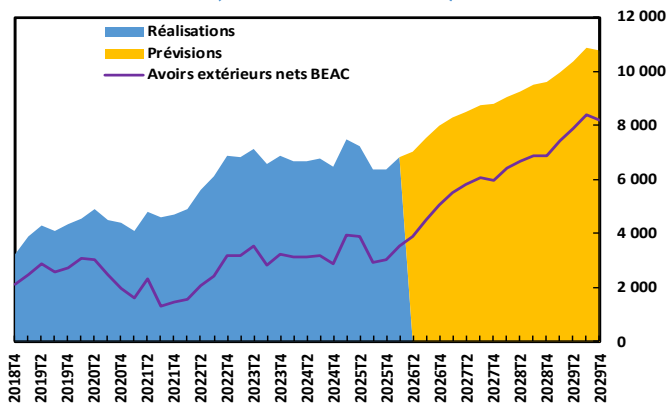
## 2. Prévisions à moyen terme des réserves de change et des avoirs extérieurs nets de la BEAC

À moyen terme, la trajectoire des réserves de change de la CEMAC et des avoirs extérieurs nets de la BEAC demeure tributaire d'un environnement international incertain et de vulnérabilités structurelles persistantes. Bien que le niveau actuel de ces indicateurs soit satisfaisant, les perspectives de consolidation de la position extérieure de la zone restent entourées d'incertitudes majeures, articulées autour de trois canaux de transmission : l'exacerbation des tensions géopolitiques mondiales, la volatilité accrue des cours des matières premières et le ralentissement de la croissance économique mondiale.

Toutefois, les projections de la BEAC tablent sur une consolidation progressive de la position extérieure de la Sous-région, grâce au renforcement des capacités de production et d'exportation dans les secteurs des hydrocarbures, du gaz et des mines. Cette évolution serait également favorisée par la poursuite des investissements directs étrangers (IDE) dans les industries extractives, les appuis budgétaires extérieurs mobilisés par les États ainsi que par l'application rigoureuse de la Réglementation des changes. La diversification progressive des sources de croissance et la bonne tenue attendue des exportations non pétrolières participeraient également au renforcement des équilibres extérieurs de la Sous-région.

Dans ce contexte, les réserves de change poursuivraient leur trajectoire ascendante. Partant de 7 962,3 milliards à fin 2026, soit 4,72 mois d'importations de biens et services, elles atteindraient 8 649,1 milliards en 2027 (5,08 mois d'importations), puis 9 555,0 milliards en 2028 et 10 773,2 milliards en 2029. Par ailleurs, le taux de couverture extérieure de la monnaie se maintiendrait à un niveau confortable, autour de 75,0 % en moyenne annuelle sur la période 2027-2029, après 70,7 % en 2026.

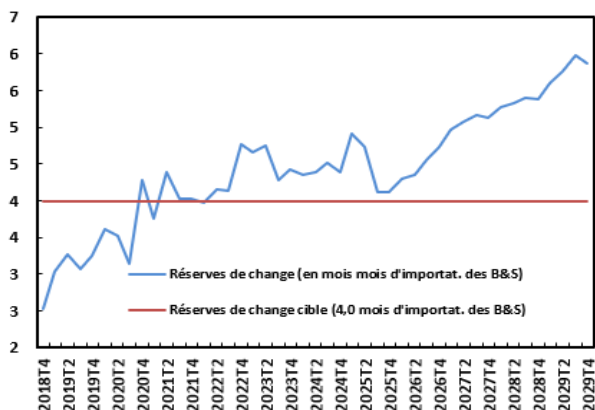
Graphique 25 : Prévisions des réserves de change de la CEMAC et des avoirs extérieurs nets de la BEAC  
(en milliards de XAF)



Source : BEAC

Dans la même dynamique, les avoirs extérieurs nets de la BEAC poursuivraient leur consolidation pour atteindre 8 989,4 milliards à fin 2029. Cette évolution traduirait l'amélioration progressive de la position extérieure de la Sous-région, portée par la montée en puissance des exportations gazières et minières, le renforcement des flux d'investissements directs étrangers, l'amélioration attendue des recettes d'exportation ainsi que la poursuite des efforts de mise en œuvre de la Réglementation des changes.

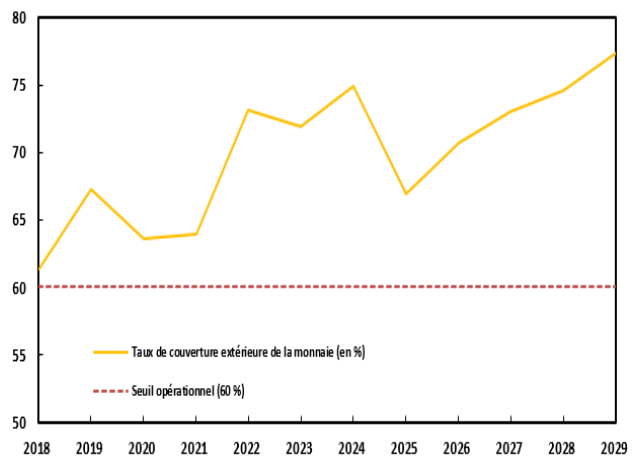
Graphique 26 : Prévisions des réserves de change de la CEMAC en mois d'importations des biens



Source : BEAC

Le taux de couverture extérieure de la monnaie se maintiendrait à un niveau confortable à moyen terme, consolidant ainsi la résilience des réserves de change et la stabilité du cadre macroéconomique de la CEMAC. Toutefois, ces projections restent tributaires de l'évolution du conflit au Moyen-Orient.

Graphique 27 : Prévisions des réserves de change de la CEMAC en taux de couverture extérieure de la monnaie



Source : BEAC

## C. RISQUES INTERNES ET EXTERNES

Les projections à moyen terme demeurent entourées d'incertitudes, dans un environnement international marqué par le ralentissement de la croissance mondiale, l'interruption de la dynamique de désinflation, la volatilité des prix des matières premières et le maintien de conditions financières internationales restrictives. À la lumière des récents chocs géopolitiques, ces risques sont susceptibles d'affecter la trajectoire de croissance, d'inflation et des réserves de change de la CEMAC sur la période 2027-2029.

## 1. Risques sur l'activité économique

À moyen terme, la dynamique de croissance de la CEMAC resterait exposée à plusieurs risques externes majeurs, exacerbés par la conjoncture récente :

- *La persistance des tensions géopolitiques au Moyen-Orient, en Europe de l'est et dans d'autres régions* : le conflit déclenché fin février 2026 entre l'Iran, les Etats-Unis et Israël a fortement perturbé l'économie mondiale au cours des derniers mois. Le récent accord entre les Etats-Unis et l'Iran devrait apporter un répit. En revanche, la crise entre l'Ukraine et la Russie semble s'enliser.
- *Le maintien de conditions financières internationales restrictives* : l'interruption de la trajectoire de désinflation mondiale (inflation révisée à la hausse à 4,4 % en 2026) contraint les grandes banques centrales à maintenir une posture de prudence et pour certaines, à relever les taux directeurs. Ce resserrement renchérit le coût des financements extérieurs pour les États de la CEMAC, compliquant le refinancement de leurs dettes souveraines et freinant l'investissement privé ;
- *La fragmentation géoéconomique et le protectionnisme* : la montée des barrières commerciales et la réorganisation des chaînes de valeur mondiales risquent de ralentir les échanges et de contracter les flux d'investissements directs étrangers (IDE) vers les économies de la CEMAC.

Au niveau interne, les perspectives

de croissance resteraient également exposées à plusieurs fragilités propres à la Sous-région, notamment :

- les dérapages budgétaires et les besoins élevés de financement de certains Etats, dans un contexte de liquidité bancaire encore contrainte et de vulnérabilité accrue liée au poids du service de la dette ;
- les retards dans la mise en œuvre des réformes structurelles et de gouvernance, notamment celles visant à améliorer le climat des affaires, renforcer la mobilisation des recettes non pétrolières, rationaliser les dépenses publiques et accroître l'efficacité de l'investissement public ;
- les contraintes énergétiques et logistiques persistantes, relevées dans plusieurs pays de la Sous-région, qui pourraient limiter la montée en puissance des projets industriels, miniers, portuaires et agricoles ;
- la vulnérabilité climatique, dont les effets (sécheresses, inondations, etc.) pourraient affecter les campagnes agricoles, la sécurité alimentaire, les infrastructures et les flux migratoires internes.

Dans ce contexte, la gestion proactive de la dette, la poursuite des réformes budgétaires et structurelles, l'application rigoureuse de la Réglementation des Changes et la préservation de la stabilité monétaire et financière devraient demeurer des priorités pour consolider la trajectoire de croissance à moyen terme.

## 2. Risques sur la trajectoire des prix

Au plan externe, la trajectoire des prix resterait principalement exposée à la volatilité des cours internationaux de l'énergie, des engrais et des produits alimentaires. Une prolongation des tensions au Moyen-Orient pourrait maintenir les prix du pétrole, du gaz, du fret maritime et des intrants agricoles à des niveaux élevés, avec des effets de second tour sur les coûts de transport, de production et de distribution dans la CEMAC.

Sur le plan interne, les pressions inflationnistes pourraient être entretenues par :

- la dégradation de certaines infrastructures routières et logistiques, qui renchérirait les coûts d'acheminement des produits vers les marchés ;
- les tensions persistantes sur l'énergie, les carburants et certains services de transport, qui pèseraient sur les coûts de production et de transport dans plusieurs pays ;
- les ajustements fiscaux et tarifaires destinés à renforcer la mobilisation des recettes publiques, mais susceptibles d'avoir des effets temporaires sur les prix.

Toutefois, les tensions sur les prix pourraient être contenues à moyen terme par l'amélioration de l'offre agricole locale (sous réserve d'un climat favorable), la poursuite des investissements infrastructurels de stockage, le renforcement de la surveillance des

marchés, et la diversification progressive des sources d'approvisionnement.

## 3. Risques sur la trajectoire des réserves de change

La trajectoire des réserves de change resterait globalement favorable à moyen terme, mais demeurerait exposée à plusieurs risques externes et internes.

Au plan externe, les principaux risques concernent :

- une prolongation des tensions géopolitiques, qui, bien qu'elle puisse soutenir temporairement les prix des hydrocarbures, pourrait renchérir le coût des importations de biens d'équipement et peser sur le solde de la balance des paiements ; et
- un durcissement des conditions financières internationales, qui pourrait limiter l'accès des États aux financements extérieurs et renchérir les opérations de refinancement de dette.

Au plan interne, la consolidation des avoirs extérieurs de la Banque Centrale pourrait être freinée par :

- une exécution insuffisante des mesures de rapatriement et de centralisation des recettes d'exportation, notamment du secteur extractif ;

- un alourdissement du service de la dette extérieure, captant une part importante des devises disponibles.

La préservation et la consolidation durable des réserves de change de la CEMAC supposent ainsi une application stricte de la Réglementation des Changes par la BEAC, une maîtrise rigoureuse des sorties nettes de devises, le respect des disciplines budgétaires par les États membres, et l'accélération des réformes de diversification économique.

#### D. ORIENTATION DE LA POLITIQUE MONÉTAIRE ET PROPOSITION DE DECISIONS

Eu égard à ce qui précède, l'orientation de la politique monétaire pour le troisième trimestre 2026 s'inscrit dans un contexte au niveau international, marqué par des tensions géopolitiques (guerre au Moyen-Orient, guerre Russo-Ukrainienne, guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine, etc.). Toutefois, le récent accord de paix entre les États-Unis et l'Iran, qui s'est déjà traduit par une levée du blocus américain sur le détroit d'Ormuz, devrait apporter du répit à l'économie mondiale. Au niveau sous-régional, la CEMAC observerait à moyen terme, une stabilité monétaire, avec au plan externe, une trajectoire bien orientée des réserves de change et du taux de couverture extérieure de la monnaie et, au plan interne, une inflation qui se maintiendrait en-dessous de la norme communautaire. Cependant, la

croissance devrait ralentir en 2027, malgré la remarquable résilience des économies de la CEMAC. Par ailleurs, les coûts de financement dans la Sous-région demeurent très élevés, ce qui a pour effet de limiter voire restreindre l'accès au financement pour de nombreuses entreprises et réduire significativement la rentabilité de certains investissements.

Par conséquent, en tenant compte des préférences possibles du Comité de Politique Monétaire privilégiant la stabilité externe de la monnaie, il est suggéré aux membres du CPM d'abaisser le taux directeur de 25 points de base, afin i) de réduire les coûts de financement ; ii) d'encourager la distribution du crédit au secteur privé ; et iii) de soutenir l'investissement productif. Ainsi, le TIAO reviendrait à 4,50 %, au troisième trimestre 2026 après 4,75 % le trimestre précédent et le taux de la facilité de prêt marginal à 5,75 %, après 6,25 %. Les coefficients des réserves obligatoires s'établiraient à 6,50 %, contre 7,00 % sur les exigibilités à vue et à 4,00 %, après 4,50 % sur les exigibilités à terme. En revanche, le taux de la facilité de dépôt demeurerait à 0,00 %. La BEAC reste toutefois vigilante aux évolutions exogènes qui pourraient impacter négativement ses trajectoires prévisionnelles du cadre macroéconomique et se tient prête à adopter une orientation appropriée si nécessaire dans le futur.

En définitive, la résolution suivante est soumise à l'appréciation du Comité de Politique Monétaire :

#### PROJET DE RESOLUTION

Le Comité de Politique Monétaire, réuni en session ordinaire le 29 juin 2026 à Yaoundé (République du Cameroun), a pris connaissance des évolutions économiques, monétaires et financières aux niveaux international et sous-régional. Il relève qu'en dépit des tensions géopolitiques mondiales, la CEMAC serait marquée par une consolidation de la stabilité monétaire à moyen terme et une croissance résiliente, mais faible.

Par conséquent, le Comité de Politique Monétaire a décidé d'abaisser :

- ✓ le Taux d'Intérêt des Appels d'Offres à 4,50 % au lieu de 4,75 % ;
- ✓ le Taux de la facilité de prêt marginal à 5,75 % au lieu de 6,25 % ;
- ✓ les coefficients des réserves obligatoires à 6,50 % au lieu de 7,00 % sur les exigibilités à vue et à 4,00 % au lieu de 4,50 % sur les exigibilités à terme.

En revanche, il a décidé de maintenir le Taux de la facilité de dépôt à 0,00 %.

## ANNEXES

### Annexe 1 : Conditions d'intervention de la BEAC

Le 29 juin 2026, le Comité de Politique Monétaire de la BEAC a procédé aux réaménagements ci-après :

#### Principaux taux d'intervention de la BEAC, à compter du 01<sup>er</sup> juillet 2026

Taux d'intérêt des appels d'offres (TIAO) :	4,50 % ( <i>nouveau</i> )
Taux de la Facilité marginale de prêt :	5,75 % ( <i>nouveau</i> )
Taux de la Facilité marginale de dépôts :	0,00 % ( <i>inchangé</i> )
Coefficients des réserves obligatoires sur les exigibilités à vue	6,50 % ( <i>nouveau</i> )
Coefficients des réserves obligatoires sur les exigibilités à terme	4,00 % ( <i>nouveau</i> )

#### Principaux taux d'intervention de la BEAC, à compter du 25 mars 2025

Taux d'intérêt des appels d'offres (TIAO) :	4,75 % ( <i>nouveau</i> )
Taux de la Facilité marginale de prêt :	6,25 % ( <i>nouveau</i> )
Taux de la Facilité marginale de dépôts :	0,00 % ( <i>inchangé</i> )

#### Taux pour la protection des épargnants, à compter du 08 juillet 2014

Taux Créiteur Minimum (TCM) :	2,45 % ( <i>inchangé</i> )
-------------------------------	----------------------------

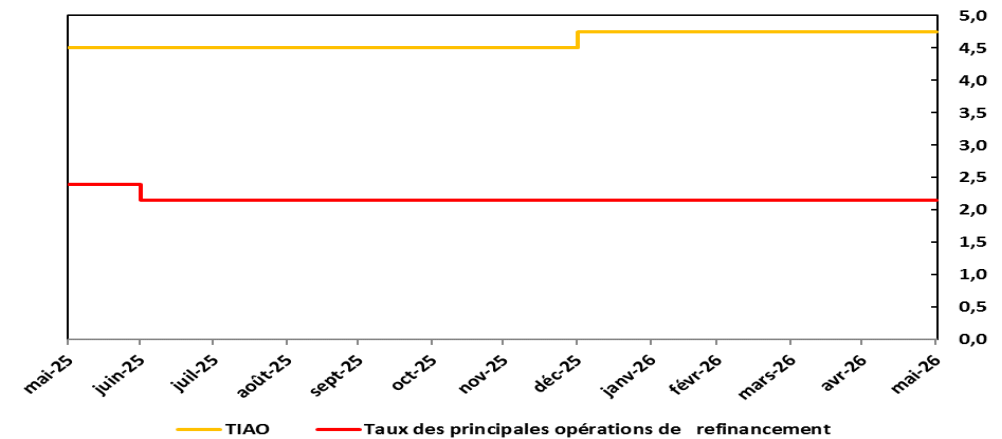
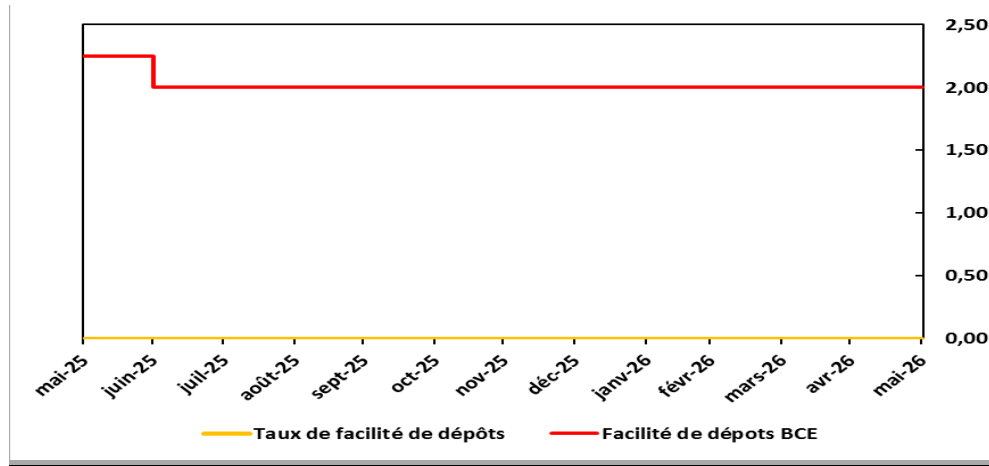
#### Taux d'intérêt sur Placements Publics de la BEAC, à compter du 08 juillet 2014

Taux d'Intérêt Sur Placement Public au titre du Fonds de réserve pour les Générations Futures (TISPP <sub>0</sub> )	0,40 % ( <i>inchangé</i> )
Taux d'Intérêt Sur Placement Public au titre du Mécanisme de Stabilisation des recettes budgétaires (TISPP <sub>1</sub> )	0,05 % ( <i>inchangé</i> )
Taux d'Intérêt sur Placement Public au titre des Dépôts Spéciaux (TISPP <sub>2</sub> )	0,00 % ( <i>inchangé</i> )

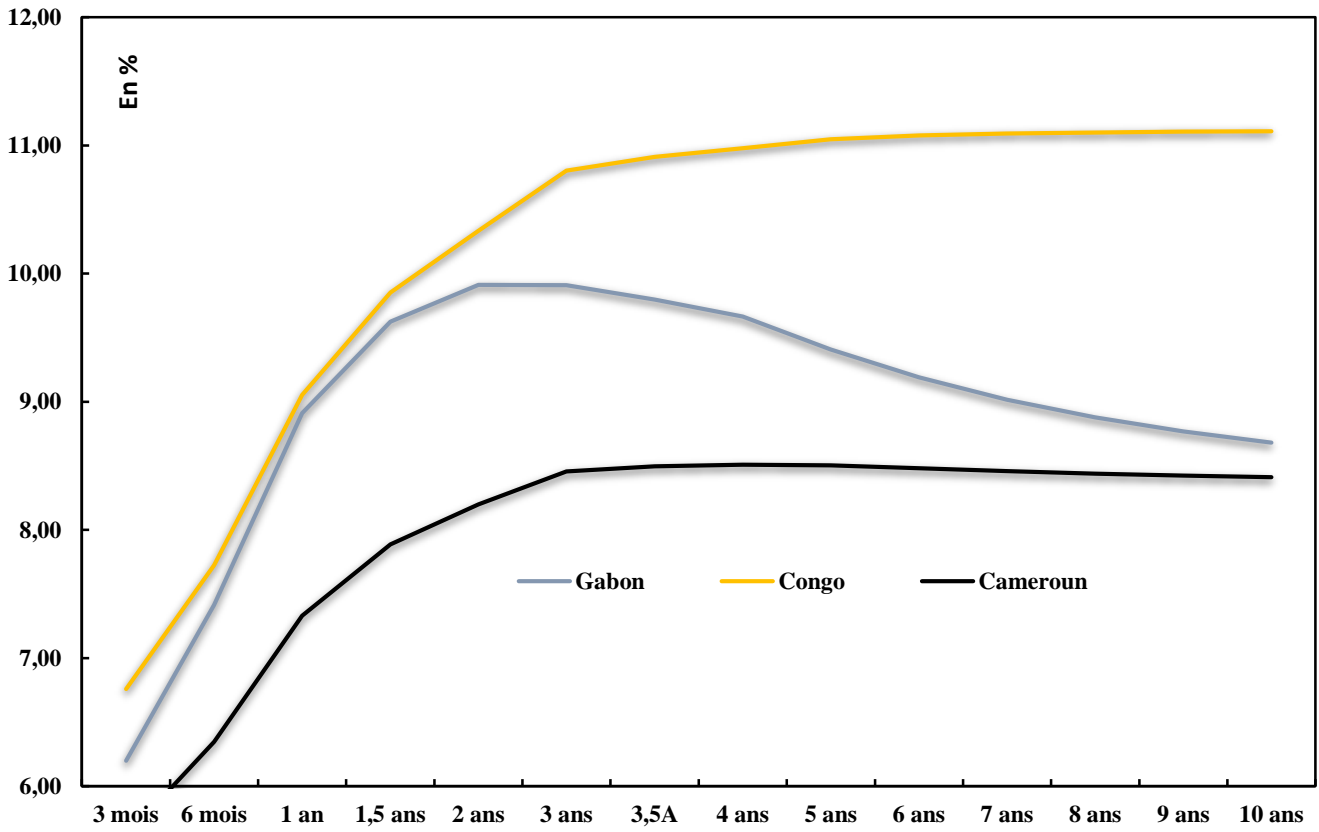
Source : BEAC

## Annexe 2 : Evolution des taux de la BCE et de la BEAC

Taux d'intérêt	BCE			BEAC		Différentiels de taux	
	Taux des principales opérations de refinancement	Facilité de prêt marginal	Facilité de dépôts	TIAO	Facilité de dépôts	TIAO - Taux refinance (BCE)	Facilité de dépôts (BEAC) - Facilité de dépôts (BCE)
avril -25	2,40	2,65	2,25	4,50	0,00	2,10	-2,25
mai -25	2,40	2,65	2,25	4,50	0,00	2,10	-2,25
juin -25	2,15	2,40	2,00	4,50	0,00	2,35	-2,00
juil -25	2,15	2,40	2,00	4,50	0,00	2,35	-2,00
août -25	2,15	2,40	2,00	4,50	0,00	2,35	-2,00
Sept -25	2,15	2,40	2,00	4,50	0,00	2,35	-2,00
Oct -25	2,15	2,40	2,00	4,50	0,00	2,35	-2,00
Nov -25	2,15	2,40	2,00	4,50	0,00	2,35	-2,00
Déc -25	2,15	2,40	2,00	4,75	0,00	2,60	-2,00
Janv -26	2,15	2,40	2,00	4,75	0,00	2,60	-2,00
Févr -26	2,15	2,40	2,00	4,75	0,00	2,60	-2,00
Mars -26	2,15	2,40	2,00	4,75	0,00	2,60	-2,00
Avrl-26	2,15	2,40	2,00	4,75	0,00	2,60	-2,00
Mai -26	2,15	2,40	2,00	4,75	0,00	2,60	-2,00



Sources : BEAC, Banque de France, Taux de fin de mois

Annexe 3 : Courbes des taux de rendement des titres publics de décembre 2025

## Annexe 4 : Principaux indicateurs économiques et financiers de la CEMAC

	2021	2022	2023	2024	2025	2025	2026	2026	2026	2027	2028	2029	2030
		Estim.	Estim.	Estim.	Sb- 68,92\$	Estim.	Sop- 92,2\$	Sb- 87,2\$	SP- 82,2\$	Prév.	Prév.	Prév.	Prév.
<b>PIB, prix et population</b>													
		(Variation annuelle en pourcentage)											
Taux de croissance (PIB reel)	1,7	3,2	1,9	3,3	2,4	3,4	4,3	3,2	2,2	3,1	3,4	4,2	4,5
dont secteur pétrolier	-10,0	0,2	0,9	2,5	-1,2	-1,8	6,9	2,2	-1,4	-0,1	1,3	2,9	2,8
secteur non pétrolier	3,0	3,7	2,1	3,4	3,0	4,2	4,0	3,3	2,7	3,6	3,7	4,4	4,6
Taux de croissance démographique (moyen)	2,9	2,9	2,9	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0
Inflation (prix à la consommation, en moy annuelle, décembre)	1,6	5,6	5,6	4,1	2,2	2,1	3,2	2,4	1,8	3,0	2,6	2,4	2,3
<b>Monnaie et crédit</b>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Avoirs extérieurs nets	-30,7	118,5	7,5	11,7	-1,1	-14,8	94,8	80,8	54,7	20,5	17,1	20,9	19,8
Crédits à l'économie	12,0	7,8	6,8	17,6	13,6	10,3	15,9	12,7	11,1	6,1	7,6	7,0	7,7
Créances nettes sur l'Etat	29,4	3,5	12,4	5,1	8,1	11,5	-12,5	-10,9	-6,3	-4,0	-6,1	-9,8	-13,1
Masse monétaire (M2)	12,6	13,7	9,0	10,5	5,1	7,7	16,0	13,1	11,1	6,1	6,3	6,2	6,9
Taux de couverture extérieure (fin de période)	64,0	73,1	71,9	74,9	67,0	65,2	70,4	70,7	69,1	72,8	74,4	77,1	80,1
Termes de l'échange	38,8	29,1	-18,3	2,6	-13,4	-7,9	26,5	18,7	13,1	-9,4	-4,9	-4,0	-2,3
<b>Finances publiques</b>		(En pourcentage du PIB)											
Recettes totales	14,7	18,5	18,7	17,7	18,1	16,3	18,1	17,8	17,4	17,7	17,6	17,8	17,7
Recettes pétrolières	5,6	9,9	8,4	6,6	6,0	5,1	6,1	5,7	5,5	5,1	4,7	4,7	4,5
Recettes non pétrolières	9,0	8,6	10,3	11,1	12,1	11,2	12,0	12,1	11,9	12,6	12,9	13,1	13,2
Depenses totales 1/	16,3	16,5	18,4	19,2	19,5	20,0	19,6	19,7	20,0	19,6	19,0	18,3	17,0
Dépenses courantes	12,7	12,9	14,2	14,3	13,7	14,1	13,6	13,7	13,9	13,1	12,6	11,9	11,3
Dépenses en capital	3,6	3,6	4,2	4,9	5,8	5,9	5,9	6,0	6,2	6,4	6,4	6,4	5,6
Solde budgétaire primaire (deficit -)	1,3	4,8	3,2	1,6	2,7	0,2	2,0	1,6	1,0	2,2	2,7	3,4	3,9
Solde budgétaire, base engagements hors dons (deficit -)	-1,7	2,0	0,3	-1,5	-1,4	-3,7	-1,5	-1,9	-2,6	-1,9	-1,3	-0,5	0,8
Solde budgétaire, base engagements dons compris (deficit -)	-1,2	2,5	0,8	-0,9	-0,6	-2,6	-0,6	-1,0	-1,7	-1,1	-0,6	0,2	1,5
<b>Secteur extérieur</b>	0,3	32,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%	0,0%	0,0	0,0	0,0	0,0
Exportations de biens et services non facteurs	27,4	34,8	28,1	26,3	23,1	22,3	25,5	24,0	23,1	22,5	21,2	20,4	19,6
Importations de biens et services non facteurs	-22,3	-23,1	-25,6	-23,7	-23,1	-23,7	-24,3	-24,3	-24,2	-23,5	-23,2	-22,6	-21,8
Solde du compte courant (dons off.incl., def. -)	1,3	4,5	-1,4	0,7	-2,9	-4,0	-1,6	-2,9	-3,5	-3,1	-3,9	-4,0	-3,9
Solde du compte courant (dons off.excl., def. -)	0,9	4,0	-2,0	0,1	-3,4	-4,6	-2,0	-3,4	-4,0	-3,6	-4,4	-4,5	-4,3
Stock de la dette globale/PIB	56,5	48,8	48,7	48,8	51,1	49,7	47,6	48,9	50,0	47,7	46,4	43,8	40,1
Réserves extérieures (en mois d'importations de biens et snf caf)-SB	4,03	4,77	4,42	4,82	4,25	4,12	4,72	4,72	4,49	5,10	5,35	5,82	6,35
Réserves extérieures (en mois d'importations de biens et snf caf)+service de la dette publique ext	3,4	4,2	3,9	4,20	3,74	3,69	4,23	4,22	4,00	4,61	4,83	5,28	5,74